



CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

L'Asie : les grands enjeux géopolitiques

*Par Anne MAFTEI
Marie-Christine BOILARD
Emmanuel NAL
Suzanne LAVENDER
Camille VALLOIS
Lotte TEN HOOVE*

*Sous la direction
du capitaine de corvette
Colomban Lebas*

2007

Centre d'Études et de Recherche de l'École Militaire

CEREM - École Militaire – 21, place Joffre – 00445 Armées
Tél. : 01 44 42 45 34 - Fax : 01 44 42 43 84
Internet : publications@cerems.defense.gouv.fr

Avertissement

Ce document est le recueil des travaux en cours du CEREM réalisés entre septembre et décembre 2007.

Ces pages n'expriment pas un point de vue officiel. Elles ont pour ambition de présenter une synthèse des travaux de recherche effectués par le CEREM.

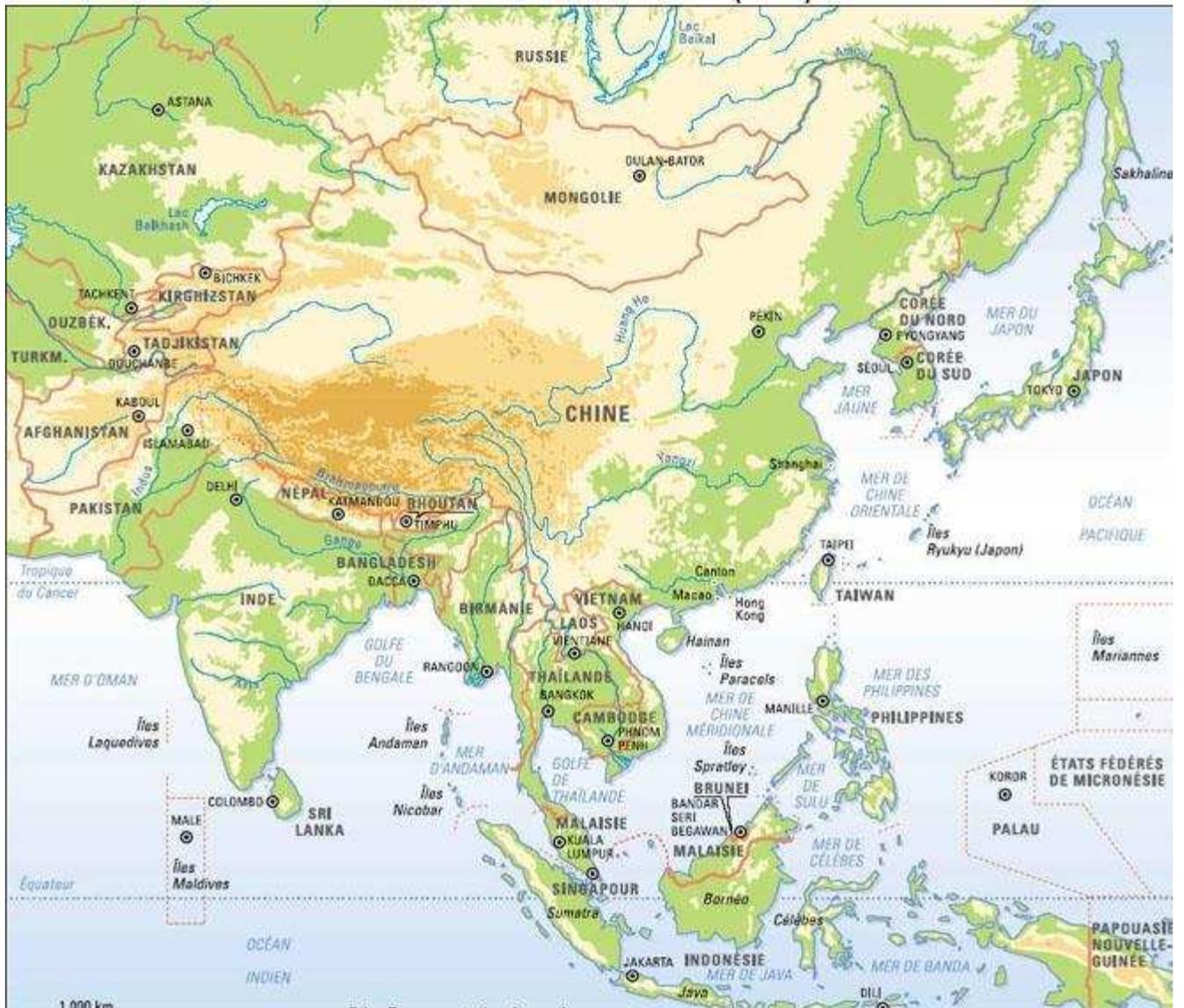
Certains documents sont des essais de chercheurs et peuvent contenir des allégations d'auteur ; ils sont néanmoins conservés pour enrichir le débat.

Bonne lecture

SOMMAIRE

Carte : La Chine et l'Asie du Sud-est	3
I. L'Asie du Sud-est	4
Les organisations asiatiques	5
Les problématiques énergétiques et environnementales en Asie du Sud-est	9
Politique et présence US en Asie	11
La problématique du nucléaire nord-coréen	14
La question taïwanaise	17
Les enjeux du conflit au Sri Lanka	19
<u>Carte</u> : Le conflit au Sri Lanka	22
II. La Chine	23
Point de situation sur le développement économique de la Chine	24
Carte : L'ouverture des régions côtières	25
Implications géopolitiques de la stratégie de sécurité énergétique de la Chine ..	26
Problématiques énergétiques et environnementales en Chine	28
La stratégie aérospatiale chinoise	30
Les armes nucléaires et la stratégie nucléaire de la Chine	36
La Chine à la conquête du continent noir	38
L'élargissement de la sphère d'influence chinoise à l'Amérique du sud	41
Les relations Chine-Birmanie	44
III. Sources bibliographiques	46

La Chine et l'Asie du Sud-Est (2004)



I. L'Asie du Sud-est

Les organisations asiatiques

Il existe un nombre considérable d'organisations asiatiques qui agissent dans des secteurs d'activité aussi variés que la politique, le commerce, la sécurité et la défense ou encore la coopération économique. La liste suivante présente par ordre alphabétique les plus importantes d'entre elles au regard du nombre de leurs membres, de leur champ d'activités ainsi que de leur poids économique, politique et démographique.

Association des nations du Sud-est asiatique (ANSEA)

Cette alliance régionale, fondée à Bangkok en 1967, regroupe dix pays du Sud-est asiatique. Ses membres fondateurs sont l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Ils seront ensuite rejoints par le Brunei en 1984, la République socialiste du Viêt Nam en 1995, le Laos et la Birmanie en 1997 et finalement par le Cambodge en 1999. Ses principaux objectifs, soit la promotion du développement économique, social et culturel entre les États membres, ainsi que la paix et la sécurité régionales par le renforcement de la coopération politique, sont inscrits dans la Déclaration de Bangkok. Créée au départ comme un front anticommuniste, l'ANSEA servira aussi de médiateur, notamment lors de la guerre civile qui se déroule au Cambodge en 1980 et au début des années 1990. Dès la fin de la Guerre froide, elle s'ouvre à de nouveaux membres – et anciens ennemis – et met davantage l'accent sur la nécessité de renforcer sa cohésion ainsi que sur le rôle de la région en matière de sécurité. Le Forum régional asiatique sur les questions de sécurité dans la zone Asie Pacifique est mis en place au courant des années 1990, et réunit les pays membres de l'organisation ainsi que le Canada, les États-Unis, la Chine, la Corée du Nord, la Corée du Sud, le Japon, la Mongolie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Union européenne et la Russie. Mais les faiblesses de l'organisation et les nombreuses disparités entre ses membres deviennent évidentes suite à la crise financière de 1997. Actuellement, le projet d'Accord de libre-échange de l'Asie du Sud-Est (EAFTA) semble vouloir se mettre en place. Cependant, de grands défis restent à relever, tels que l'augmentation de la productivité des travailleurs, la stimulation de la demande ou encore l'augmentation des exportations régionales. Pour ce faire, des questions essentielles comme l'accès au marché, la politique de concurrence, les investissements, les préoccupations transfrontalières – telles que les catastrophes environnementales et les épidémies – ainsi que les arrangements en matière de sécurité régionale, doivent être prioritaires. À cet égard, l'ancien président Ramos a abordé l'idée de passer de la "Pax Americana" (la paix et la sécurité garantie par les États-Unis) à la "Pax Pacifica - Asie" (paix et sécurité partagée par les pays d'Asie de l'Est). Pour certains, le Japon et la Chine représentent les principaux catalyseurs de l'intégration de l'Asie de l'Est. Toutefois, on assiste à l'émergence d'un consensus selon lequel les pays d'Asie de l'Est qui sont partis à – ou dans le processus de négociation – un ou à plusieurs accords de libre-échange – avec les pays non seulement de la région désignée, mais en dehors de la région – se dessinent à prendre un rôle central dans la mise en place de cette intégration économique. Ainsi, un plan intégré de l'Asie de l'Est où vit environ 1/3 de la population mondiale et accueille plus de 1/5 de la production économique mondiale serait censé donner le ton à l'économie mondiale et influencer sur l'orientation du système commercial multilatéral. Cependant, la création de la Communauté économique d'Asie de l'Est peut prendre des années à se matérialiser car des questions politiques restent à traiter, notamment les relations entre le Japon et la Chine d'une part, et entre la Chine et Taïwan, de l'autre. En outre, l'intégration des différents accords de libre-échange pour former une seule « Zone de libre-échange de l'Asie du Sud-est » pourrait être un exercice complexe, car les intérêts de chaque pays doivent être pris en compte.

Association sud asiatique de coopération régionale (ASACR)

Cette association, fondée en 1983 à New Delhi et établie par une charte signée en décembre 1985, regroupe à la base huit pays de l'Asie du Sud : le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka, auxquels vient s'ajouter l'Afghanistan en avril 2007. Actuellement, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, les États-Unis et l'Union européenne y ont un statut d'observateur. L'ASACR encourage la coopération dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de la science et des technologies, de la culture, de la santé, de la natalité ainsi que des politiques anti-narcotrafic et de lutte antiterroriste. En 1993, les pays membres signent un accord visant à réduire les tarifs douaniers. Ce n'est que neuf ans plus tard, à Islamabad au cours du 12^e sommet, que l'Accord de libre-échange de l'Asie du Sud verra le jour. Le Premier ministre pakistanais Mir Zafarullah Khan Jamali déclare alors qu'une intégration économique plus

importante ne pourra se faire sans la création d'un climat politique adéquat, caractérisé par la paix et la stabilité en Asie du Sud.

Banque asiatique de développement (BAsD)

Cet organisme multilatéral de financement régional, créé en 1966, vise à soutenir et à promouvoir le développement économique et social des pays de l'Asie et du Pacifique en leur fournissant des prêts et de l'assistance technique. La mission de la BasD consiste à aider ses pays membres en développement à réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. Ses principaux instruments pour l'octroi d'aide à ses pays membres en développement sont : le dialogue politique ; les prêts ; l'assistance technique ; les subventions ; les garanties ; les investissements. En 2001, la valeur totale des prêts de la BAsD, consentis pour la plupart au secteur public, s'élevait à 5,3 milliards de dollars américains et celle consenti en subventions d'assistance technique s'élevait, pour 257 projets, à plus de 146,4 millions de dollars américains. La Banque, dont le siège est établi à Manille aux Philippines, compte 26 autres bureaux répartis à travers le monde entier.

Organisation de Coopération économique Asie Pacifique (APEC)

Cette organisation, créée en 1989, regroupe 21 pays : Australie, Japon, Philippines, Brunei, Darussalam, République de Corée, Russie, Canada, Malaisie, Singapour, Chili, Mexique, Taipei chinois, Chine, Nouvelle-Zélande, Thaïlande, Hong-Kong, Papouasie-Nouvelle-Guinée, États-Unis, Indonésie, Pérou et Viêt-Nam. Elle sert de forum pour la croissance économique, la coopération, le commerce et les investissements dans la région de l'Asie Pacifique. Actuellement, seul l'ANSEA, le FIP et le PECC (*Pacific Economic Cooperation Council*) possèdent un statut d'observateur officiel au sein de l'APEC. Ces forums, ayant lieu chaque année, traitent essentiellement de trois domaines, soit la libéralisation du commerce et des investissements – réduction et élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce et à l'investissement et ouverture des marchés –, la facilitation du commerce – réduction du coût des opérations commerciales, meilleur accès à l'information commerciale et correspondance des stratégies et politiques commerciales pour favoriser la croissance et permettre de libéraliser le commerce et d'en faciliter l'accès – et la coopération économique et technique (ECOTECH) – aider les États membres à se doter des capacités nécessaires pour pouvoir profiter des avantages du commerce mondial et de la « nouvelle économie » –.

Organisation de coopération de Shanghai (OCS)

Cette organisation régionale, créée en juin 2001 à Shanghai, regroupe six pays eurasiatiques : la Russie, la Chine, le Kazakhstan, la Kirghizie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Elle succède, avec l'adhésion de l'Ouzbékistan, à un groupe informel et sans structure administrative permanente qui avait été créé en 1996 lors de la signature d'un traité à Shanghai, le 'Shanghai 5'. Ce dernier avait pour but d'améliorer les relations entre ses membres, notamment en réglant les problèmes de frontières sur l'ancienne frontière sino-soviétique et en facilitant la coopération économique. Il permit la signature d'accords sur l'intangibilité de celles-ci, puis en 1997 sur la réduction des forces armées aux frontières et finalement sur les mesures de confiance entre les armées des États membres. Cette organisation est formalisée par le traité de 2001 sous le nom d'Organisation de coopération de Shanghai. Puis, en 2002, sa Charte ainsi que la fondation du RATS (Structure antiterroriste régionale) voient le jour. En 2004, la Mongolie devient un membre observateur de l'OCS. En 2005, l'Inde, l'Iran et le Pakistan acquièrent à leur tour ce statut qui sera toutefois refusé aux États-Unis. Parmi les buts de l'OCS on retrouve le renforcement de la confiance mutuelle et des relations de bon voisinage entre les États membres ; la facilitation de la coopération entre ces États dans les domaines politiques, économiques et commerciaux, scientifiques et techniques, culturels et éducatifs, ainsi que dans les domaines de l'énergie, des transports, du tourisme et de l'environnement ; la sauvegarde de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionale ; la création d'un nouvel ordre politique et économique international, plus juste et démocratique.

Forum des îles du Pacifique (FIP)

Cette organisation politique internationale de coopération régionale, créée en août 1971 à Wellington (Nouvelle-Zélande) sous le nom de Forum du Pacifique Sud, regroupe 16 pays indépendants et territoires associés de l'Océanie : Australie, îles Cook, Fidji, Kiribati, îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Zélande, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. En octobre 2006, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont devenus *membres associés*. Wallis-Et-Futuna est quant à elle « invitée à devenir observateur », tout comme le sont également depuis 2006 les Nations Unies, le secrétaire général du Commonwealth et la BAsD. Actuellement, le seul membre possédant uniquement un statut d'observateur est le Timor oriental. Finalement, les différents partenaires du *Dialogue post-forum* sont le Royaume-Uni, le Canada, l'Union européenne, la Chine, les États-Unis, la France, la Corée, le Japon, la Malaisie, l'Indonésie, l'Inde et les Philippines. Les relations avec la France ont souvent été difficiles voire houleuses, car le Forum est issu de l'opposition des pays de la région aux essais nucléaires français. En 2006, les changements de statuts des collectivités territoriales françaises, soutenus par la France, ont obtenu un accord de principe des dirigeants océaniens, notamment lors du second sommet France-Océanie qui s'était déroulé le 26 juin 2006 à Paris sous la présidence de Jacques Chirac.

Plan Colombo

Cette organisation pour le développement économique coopératif de l'Asie du Sud et du Sud-est, fondée en janvier 1950 à la suite d'une rencontre des ministres des affaires étrangères du Commonwealth à Colombo, regroupe à l'heure actuelle 25 pays : Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Canada, Îles Fidji, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Corée du Sud, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, États-Unis, Royaume-Uni, Viêt-Nam. Elle visait à l'origine à combattre, selon ses membres fondateurs, l'une des principales causes des mouvements politiques communistes en Asie : la pauvreté. L'adhésion au plan est restreinte au départ à des pays du Commonwealth, puis elle s'étend rapidement à la plupart des autres pays de l'Asie du Sud et du Sud-est, ainsi qu'aux États-Unis, son principal donateur. Encore active aujourd'hui, c'est toujours via des arrangements bilatéraux que les gouvernements intéressés réalisent leurs projets de développement. Initialement conçu pour une période de six ans, le Plan Colombo a été prorogé à plusieurs reprises jusqu'en 1980 où il fut finalement prolongé pour une durée indéterminée. Le "Plan" n'est toutefois pas destiné à être intégré au plan directeur des plans nationaux, ceux-ci étant censés s'y conformer. En revanche, c'est un cadre d'accords bilatéraux concernant l'aide étrangère et l'assistance technique pour le développement économique et social de la région.

Secrétariat de la communauté Pacifique (CPS)

Cette organisation internationale, fondée en 1947, regroupe 26 États et territoires insulaires du Pacifique : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Îles Fidji, Guam, Kiribati, Commonwealth des Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa américaines, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis-Et-Futuna et quatre puissances fondatrices, l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Nommée à l'origine Commission du Pacifique, elle réunissait l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, afin de voir ce que ces six pays – administrant les Territoires du Pacifique – pourraient gagner dans un effort d'aide « coordonnée ». Aujourd'hui, la CPS mène des actions prioritaires en faveur du développement technique de ses membres et œuvre dans un large éventail de secteurs et ce, en partenariat avec ses États et territoires membres, d'autres organisations et des bailleurs de fonds. Le programme de travail actuel de l'Organisation se concentre sur les secteurs des ressources terrestres – agriculture et foresterie –, des ressources marines – pêche côtière, pêche hauturière et affaires maritimes – et des ressources sociales – éducation communautaire ; culture, femmes et jeunes ; démographie, population et statistique ; technologies de l'information et de la communication, production et formation aux médias ; santé publique –.

Autres organisations

Parmi la multitude d'organisations existantes qui n'ont pas été mentionnées, il convient de citer brièvement le Dialogue Europe Asie (ASEM) qui regroupe les chefs d'État et de gouvernement de 16 États asiatiques - Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam - et des 27 États membres de l'Union européenne ; l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), une organisation à vocation politico-militaire, qui regroupe différents pays d'Asie centrale - l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la Russie et le Tadjikistan - et qui, à l'origine, servait de bras armé à la Communauté des États indépendants, afin de lutter contre le terrorisme et les mafias. De nos jours, l'OTSC est très active en Asie centrale et apparaît désormais comme le complément politico-militaire de la communauté économique eurasienne (CEEAA), qui regroupe la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. L'Azerbaïdjan et la Géorgie, signataires du traité, ont depuis quitté l'organisation. L'Ouzbékistan a fait de même, mais l'a réintégrée en début d'année 2006. La même année, la CEEAA a fusionné avec l'Organisation de coopération centre-asiatique (OCCA).

* *

*

Les problématiques énergétiques et environnementales en Asie du Sud-est

L'Asie du Sud-est est située à l'est de l'Inde et au sud de la Chine, et est traditionnellement constituée des membres de l'ANASE, à savoir : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, Brunei, le Viêt-Nam, le Laos, Myanmar, et le Cambodge. L'industrialisation, la pollution, l'urbanisation, et l'accélération économique et démographique dans les pays de l'ANASE mettent leurs ressources agricoles et les écosystèmes naturels sous pression. Près de 500 000 personnes en dépendent économiquement et socialement.

Récemment, la crise humaine et environnementale du tsunami de 2004, qui a fait plus de 150 000 morts, a attiré l'attention du monde entier et a démontré la susceptibilité de la région aux catastrophes, qu'elles soient naturelles ou qu'elles soient une conséquence du changement climatique. La région de l'Asie du Sud-est est aussi très sensible aux inondations, à la sécheresse, et à la pollution due aux brouillards viciés. Il y a 240 000 d'hectares de tourbe, (soit 60 % de sa distribution mondiale), et la plupart de celle-ci se trouve en Indonésie. Le drainage et l'exploitation agricole non soutenable ont rendu ce genre de terrain, composé de matières végétales partiellement décomposées, sensible au feu. Ces feux sont difficiles à éteindre car ils sont souterrains, et ils relâchent beaucoup de carbone dans l'atmosphère. Le problème de la pollution transfrontalière par des brouillards polluants a été porté à l'attention du public par les feux de 1997 et 1998 qui ont dévasté 900 000 hectares de terrain (dont 650 000 hectares de forêt), relâché 1-2 milliards de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère et a affecté Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, et la Thaïlande. Des feux comparables en 2003 et en 2005 ont posé le problème de façon encore plus criante. La qualité de l'air s'est particulièrement détériorée au Cambodge, au Laos, à Myanmar et en Thaïlande pendant la dernière saison sèche.

La coopération régionale. En matières énergétiques et environnementales, l'ANASE a tendance à agir de concert avec les grands pays développés de sa région (la Chine, le Japon, et la République de Corée) en tant que « ANASE +3 ». Des rencontres SOME +3 (ASEA Senior Officials' Meeting) EPGG (Energy Policy Governing Group) sont établies depuis six ans, ainsi que les rendez-vous annuels des ministres de l'environnement d'ANASE + 3. Le simple emplacement géographique de ces trois pays, leur situation plus industrielle et développée, leur importance géopolitique et la concurrence énergétique entre eux (sino-japonaise en particulier) ont des effets importants sur l'environnement sécuritaire, maritime, et climatique de toute la région. C'est surtout la Chine qui joue un rôle négatif, avec son utilisation immense du charbon, cohérente avec ses impératifs de sécurité énergétique et son souci d'éviter les mouvements sociaux. L'ambiguïté de son partenariat énergétique avec la Russie et ses relations avec des pays « voyous » inquiète en termes de géopolitique, surtout étant donné la réduction de la présence militaire américaine dans la région. À ces tensions s'ajoutent les autres points chauds plus traditionnels de la zone asiatique : le contentieux taïwanais et les répercussions liées à l'évolution du régime Nord-Coréen.

Facteurs énergétiques. L'APAEC (ASEAN Plan of Action for Energy Cooperation) de 2004-2009 pousse les îles disparates du Sud-est asiatique à coopérer en vue d'une exploitation des ressources énergétiques (traditionnelles et renouvelables) de la région, qui sont potentiellement très larges, pour attirer des investissements internationaux. Les buts à long terme de cette coopération sont le développement économique et social, l'accroissement de l'indépendance et de l'autosuffisance sur le plan énergétique et la consolidation des alliances internationales sécuritaires dans un climat mondial d'incertitudes politiques et de changements démographiques régionaux.

L'intégration économique et l'attraction des IED nécessitent la facilitation du libre-échange, le développement uniforme d'infrastructures, la disparition des barrières légales, techniques et régulatrices, et l'assurance d'un marché énergétique stable et compétitif. Il s'agit aussi de réduire les disparités économiques inter et intrarégionales, améliorer les ressources et les connaissances humaines de la région et répondre aux préoccupations environnementales de l'opinion publique.

Deux projets clefs :

- Le premier est la construction d'un système de transportation de l'énergie électrique à travers les pays membres de l'ANASE, avec deux systèmes d'interconnexions complémentaires (systèmes Est et Ouest).

- L'autre est la construction d'un oléoduc, et le développement du potentiel du gaz naturel asiatique. L'ASCOPE (*Asian Council on Petroleum*) estime qu'il y a au moins 175 Tscf (*thousand standard cubic feet*) réserves de gaz naturel prouvées et 94 Tscf de réserves probables en Asie du Sud-est, et considère que sans des découvertes prochaines et substantielles de gaz, celles-ci viendront à manquer dans des pays tels que la Thaïlande, le Singapour, et les Philippines – et que la région dépendra de plus en plus des importations et du gaz venant d'Indonésie. De plus, il faudrait faire des études sur le marché pétrolier, établir de la juridiction et des responsabilités pour entretenir l'oléoduc, former plus de partenariats publics/privés, améliorer les stocks pétroliers (en cas d'urgences), accroître la sécurité et la valeur économique du pipeline, ainsi qu'améliorer l'étendue de la distribution et du transport.

Un autre problème énergétique concerne l'utilisation du charbon, dont l'exploitation « propre » pose des problèmes. La Chine émet à elle seule 81 % des émissions de dioxyde de soufre du nord-est asiatique. Les dépôts de soufre venant de pluies acides réduisent déjà la culture du riz en Chine, et nuisent aux forêts en Corée et au Japon. De plus, l'interdiction de l'exploitation forestière en Chine à partir de 1998 a mené à un accroissement de la déforestation en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Myanmar, au Laos, et au Cambodge. La pollution devient un problème de plus en plus répandu, avec 20 des 30 villes les plus polluées du monde situées en Chine, et la prise de conscience que l'air pollué contribue à plus de 400 000 morts par an (Banque Mondiale). Le Japon et la Corée du Sud subissent des tempêtes de sable accrues par la désertification en Chine, et les déchets agricoles (tels que l'engrais et les pesticides) produits par l'industrie chinoise, et qui sont versés dans la mer nuisent à l'industrie de la pêche au Japon.

L'efficacité énergétique et la conservation des ressources sont aussi des problèmes complexes. La sensibilisation du public et de l'industrie à travers des partenariats avec le secteur privé, ainsi que la régularisation énergétique et la recherche pour trouver des moyens de transports plus efficaces augmenteront la capacité énergétique de la région.

L'énergie renouvelable et la perception que son expansion accélérera le développement social et économique de la région sont soumises à des contraintes commerciales, technologiques et humaines. La Chine projette de doubler sa production hydroélectrique : il s'agit là d'une source d'anxiété en Asie du Sud-est, car plusieurs fleuves qui y passent – par exemple le Mékong, l'Irrawaddy, le Salouen - ont leur source au Tibet et les barrages en Chine diminuent déjà leur débit. Les défaillances juridiques et l'insuffisance des codes de conduite mènent aux risques pour les investisseurs et les consommateurs potentiels.

L'existence du VAP 2006-2010 (*Ventiane Action Plan*) relatif au développement durable montre que les pays de l'ANASE reconnaissent le lien entre le développement économique, la sécurité, et l'environnement. Cette année, cette organisation a choisi de faire porter son 13^e sommet à Singapour sur le thème suivant : « Energie, environnement, changement climatique, et le développement durable ».

* *

*

Politique et présence US en Asie

C'est depuis 1945 et la fin de la Seconde Guerre Mondiale que la présence militaire américaine s'est particulièrement affirmée en Asie. On recense environ 100 000 militaires américains en Asie, stationnés pour la plupart en Corée du Sud et au Japon. Certes, en comparant ce chiffre à celui de l'époque des conflits en Corée et au Vietnam, la tendance est à la baisse. Mais la présence américaine reste très forte pour ce qui est des intérêts commerciaux, idéologiques et géostratégiques.

En 2007, quatre des cinq derniers régimes communistes au monde se trouvent en Asie, ainsi que cinq des six armées les plus importantes du monde (Chine, Russie, Inde, Corée du Sud et Corée du Nord). La région représente 50 % du PIB mondial et plus de la moitié de la population mondiale. En dépit de la fin de la Guerre Froide et de la crise économique de 1997-1998, les dépenses militaires de la région ont augmenté de 30 % depuis 1985. Cinq des sept traités mondiaux américains de défense mutuelle ont également été signés avec des États asiatiques, à savoir :

- Le traité de défense mutuelle États-Unis/République des Philippines, en 1952
- Le traité ANZUS (Australie/Nouvelle Zélande/États-Unis) en 1952
- Le traité de défense mutuelle États-Unis/République de Corée, en 1954
- Le Traité de défense collective de l'Asie du Sud-est (États-Unis/France/Australie/Nouvelle Zélande/Thaïlande/Philippines) en 1955
- Le traité de défense mutuelle États-Unis/Japon en 1960

Pour être exhaustif il faudrait encore ajouter le traité de défense mutuelle avec Taïwan en 1954 qui a été remplacé par le *Taiwan Relations Act* de 1979.

Au total, avec 100 000 soldats et 500 000 citoyens présents, les intérêts américains sont largement représentés en Asie ; les exercices menés par les forces armées américaines en Asie restent nombreux et s'accompagnent de cycles de conférences.

Intérêts sécuritaires américains et questions commerciales

Les ressources énergétiques de l'Asie sont considérables ; et la Chine poursuit notamment une politique agressive de prospection pétrolière en Mer de Chine méridionale, ce qui lui vaut des contentieux avec le Japon, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Brunei et le Vietnam. La Chine, le Japon et les États-Unis dépendant de plus en plus du pétrole en provenance du Moyen Orient, le détroit de Taïwan par lequel transite ce pétrole devient un enjeu majeur de sécurité en matière d'énergie, d'autant que le risque existe que les navires commerciaux soient pris pour cible par le terrorisme ou encore par les pirates qui pullulent dans la région.

Les Américains sont également soucieux de faire pression sur la Chine pour qu'elle respecte les obligations relatives à son appartenance à l'OMC, ce qui est facilité par le déficit global du commerce dont souffre la Chine et par la présence militaire américaine dans la région. Dans cette perspective, le maintien d'une présence militaire au Japon constitue également un moyen de pression sur ce partenaire commercial afin de rendre ses marchés plus ouverts.

L'expérience historique a montré qu'une force militaire dans la région était un facteur de prospérité économique et avec l'accroissement des IED (investissements étrangers directs) américains dans les pays de l'APEC (*Asia Pacific Economic Cooperation*) particulièrement en Chine, les États-Unis n'ont aucun intérêt à changer leur politique, qui vise de surcroît à promouvoir la globalisation dans les États défaits, à des fins à la fois économiques et sécuritaires.

Intérêts sécuritaires américains et questions idéologiques

La menace terroriste islamique existe particulièrement en Asie du Sud et du Sud-est et la crainte existe que l'Islam se développe en Chine. La lutte américaine contre cette menace se concrétise à la fois par les campagnes militaires d'Afghanistan et d'Irak et par la mise en place d'un groupe antiterroriste (*Counter-Terrorism Task Force*) en Indonésie et dans d'autres pays du d'Asie du sud-est.

Parallèlement, il est nécessaire de promouvoir des réformes dans les cinq anciennes républiques soviétiques (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Ouzbékistan et Turkménistan) pour sécuriser la région. Le rôle joué par les Américains en la matière passe par les programmes contre les narcotrafiquants, la promotion d'un Islam modéré mais aussi l'aide économique (qui a déjà doublé entre 2001 et 2002), la « politique des oléoducs multiples (avec en particulier le développement du gaz au Turkménistan). Il faut y ajouter les programmes de résolution des conflits interétatiques, le processus de consultation avec la Chine et la Russie, la volonté de soulager les populations par le développement des ONG locales, de stations de radio, des partis d'opposition et de programmes éducatifs. Au final, l'action des organisations de DIDH¹ est aussi largement favorisée.

Concernant la question de la prolifération, la tendance est à l'inquiétude à cause du terrorisme et des « États voyous », comme le montre le sénateur de l'Iowa James A. Leach, lorsqu'il déclare que « Les douze premières armes nucléaires serviront la Corée et la treizième sera à vendre sur ebay² ». Les États-Unis ne souhaitent pas que l'Iran, la Libye ou la Corée du Nord puisse recueillir la technologie nucléaire chinoise. D'où les mesures telles que le *Proliferation Security Initiative* (PSI) de 2003 et le stationnement de troupes américaines en Corée du sud, pour maintenir pression et surveillance sur le voisin du Nord, malgré le départ de 4000 hommes de troupes à cause de l'effort de guerre dans le Golfe Persique.

Cette politique de confinement de la Corée du Nord s'accompagne tout de même d'efforts pour développer un dialogue de sécurité régionale multilatérale (car il n'y a pas à l'heure actuelle d'organisation qui coordonne la sécurité en Asie du Nord-Est).

Pour les États-Unis, Taiwan reste idéologiquement intéressant pour les États-Unis, tant parce qu'il s'agit d'une démocratie que pour sa situation géographique et son succès économique. Un contrat de vente d'armes pour 18 milliards de dollars a de plus consolidé leur alliance militaire et leur solidarité face à l'adoption par la Chine d'une loi anti-sécession en 2005.

Mais si le soutien américain à l'administration Chen de Taiwan s'explique en partie par une volonté de promouvoir la démocratie en Asie, le soutien apporté à l'Inde, plus grande démocratie du monde, obéit à des considérations plus stratégiques dans la mesure où elle constitue un contre-pouvoir économique et militaire à la Russie. L'importante industrie informatique de l'État Indien, son accueil d'entreprises multinationales et d'IED américains et sa stabilité économique en font un allié important. L'Inde est par ailleurs une puissance nucléaire, s'est dotée d'un programme spatial, des IRBM, des ICBM. En 2000, Clinton avait parlé d'un partenariat « naturel » entre les deux pays ; et un an plus tard l'Inde est devenue un allié capital dans la guerre contre les talibans d'Afghanistan, particulièrement utile en raison de la fragilité du régime militaire pakistanais.

La présence américaine au Japon remonte à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Elle avait au départ pour principal objectif d'endiguer les velléités hégémoniques de l'URSS dans la région. Depuis, cette présence s'inscrit contre l'influence chinoise et comme bouclier contre la Corée du Nord. Le Japon représente aujourd'hui un allié économique puissant et une force industrielle non négligeable. Ils y stationnent 50 000 soldats avec leurs familles et emploient de nombreux civils japonais. Cette relation évolue vers un partenariat car le Japon entend acquérir sa propre capacité de défense ; il contribue de plus en plus aux coûts de la présence militaire américaine sur son sol (il finance le carburant des véhicules américains), il a contribué à l'effort de guerre en Irak (militairement) et en Afghanistan (restauration du réseau routier)³.

On peut toutefois émettre une réserve sur cette présence militaire américaine en Asie ; un débat est en effet ouvert sur l'utilité des troupes sur le terrain par rapport aux nouvelles technologies de défense étant donné la nature asymétrique des conflits récents.

¹ Le DIDH consiste en une série de traités internationaux des droits humains et d'autres instruments qui sont nés depuis 1945 et qui confèrent une forme juridique aux droits humains inhérents. Le DIDH comporte surtout des traités et des coutumes, ainsi que des déclarations, directives et principes (ces derniers ne sont pas contraignants sauf s'ils sont adoptés par le Conseil de sécurité).

² Il s'agit d'un site de vente aux enchères de particulier à particulier, très populaire partout dans le monde.

³ La Corée du Sud a elle aussi envoyé 3000 soldats en Irak, ce qui fait d'elle le 3^{ème} contributeur à l'opération *Iraki Freedom* en termes d'hommes. Les philippines, plus soucieuses d'afficher une indépendance politique, ont aussi aidé à la campagne dans le Golfe et en contrepartie les États-Unis ont financé diverses initiatives militaires et des formations antiterroristes.

Les intérêts sécuritaires américains et les questions de géostratégie

Les États-Unis poursuivent l'objectif d'entraver l'hégémonie chinoise en Asie, qui cherche à monter en puissance. Elle a soigné ses relations avec la Russie par un pacte de non-agression stratégique, reste le seul partenaire de la Corée du Nord et l'un des rares de l'Iran (à qui elle fournit des armes) et a montré ses capacités diplomatiques en établissant le forum du « dialogue des six » à Pékin et en intervenant dans le conflit indo-pakistanaï.

En 2005, le Sous-secrétaire d'État américain Robert Zoellick expliquait que « les États-Unis ne cherchent pas à confiner la Chine comme ils l'ont fait avec l'Union Soviétique, mais plutôt à l'attirer vers un engagement plus profond avec la société internationale ». Cette pression en vue d'un investissement moral chinois est partie intégrante d'une politique américaine de *hedging* ; s'il y a aujourd'hui une certaine confiance tactique entre chinois et américains, elle reste fragile et une méfiance stratégique reste toujours de mise, comme l'expédition d'un sous-marin chinois à proximité d'une flotte américaine l'a récemment prouvé. Les motifs de crises existent toujours, par le biais des relations avec la Corée du Nord ou Taiwan. Par conséquent, bien gérer le statu quo avec Taiwan et les tensions nucléaires avec la Corée du Nord constituent les priorités de la stratégie américaine par rapport à la Chine. Une présence militaire est nécessaire pour la crédibilité des enjeux américains économiques ou sécuritaires, mais une forme de coopération avec la Chine s'impose également, ne serait-ce que pour mener la guerre contre le terrorisme. Les événements qui ont suivi le 11 septembre 2001 ainsi que l'expérience américaine en Irak, en Bosnie et au Kosovo mettent en valeur l'importance des alliances régionales.

Les alliés stratégiques traditionnels (Corée du sud, Japon, Philippines, Thaïlande et Australie) sont soucieux de garantir la stabilité face aux grands changements régionaux ; améliorer les relations avec l'Inde pour former un contre-pouvoir régional, développer des organisations régionales comme l'ANASE (pour la sécurité), l'APEC (pour promouvoir des standards de non-prolifération et de sécurité maritime), le parapluie ARF (*Asian Regional Forum*) et divers ateliers de sécurité viennent les rassurer.

Si la RMA (*Revolution in Military Affairs*) requiert une réduction ou un ajustement dans le déploiement des forces armées américaines dans la région, le NSS (*National Security Strategy*) de 2002 et le Quadrenial Defense Review de 2001 préconisent une présence militaire soutenue en Asie pour garantir « la liberté économique et politique, des relations paisibles avec d'autres États et du respect pour la dignité humaine ».

* *
*

La problématique du nucléaire nord-coréen

Jusqu'à récemment, il était possible de croire que des progrès réels en matière de lutte contre la prolifération nucléaire pouvaient avoir lieu. La dernière décennie s'est en effet caractérisée par une baisse des États proliférant possédant ou cherchant à posséder des armements nucléaires⁴. Par ailleurs, un accord fut passé en 1994 entre les États-Unis et la Corée du Nord, par lequel la Corée s'engageait à arrêter son programme nucléaire militaire en échange de quelques réacteurs à eau légère et de pétrole américain. Enfin, au début des années 2000, plus d'une cinquantaine d'États adhéraient au Traité de non prolifération nucléaire⁵. Pourtant, depuis quelques années, la situation s'est renversée. La difficulté de faire respecter les engagements pris à l'égard des grands Traités de non-prolifération, notamment auprès de l'Irak et la Corée du Nord – la coopération et la confrontation militaire ne parvenant pas à atteindre ces objectifs – illustre ce revirement. Ainsi, la problématique du nucléaire nord-coréen, qui s'inscrit au sein d'un problème de plus grande ampleur qu'est celui de la prolifération nucléaire, est importante pour comprendre pourquoi, malgré les nombreux efforts de la communauté internationale en matière de lutte contre la prolifération, on assiste aujourd'hui à une recrudescence de la menace nucléaire sur la scène internationale. Afin de saisir toute l'ampleur du phénomène, celui-ci sera décomposé en trois axes. Le premier axe concernera le rôle de la Corée du Nord en tant qu'acteur de la prolifération balistique. Le deuxième axe analysera brièvement comment une question d'ordre énergétique a pu se transformer en question d'ordre stratégique et les conséquences d'une telle transformation sur la sécurité internationale. Le dernier axe abordera l'enjeu que représente le nucléaire nord-coréen pour l'avenir du Traité de Non-prolifération.

La Corée du Nord : un acteur majeur de la prolifération balistique

Le développement de certaines technologies peut renforcer les menaces déjà existantes et qui pèsent sur la sécurité internationale. C'est le cas des missiles balistiques qui permettent aux États – ou même à certains acteurs non étatiques – d'augmenter sans cesse leurs capacités d'emporter plus loin et en nombre de plus en plus considérable des charges chimiques, biologiques ou encore, dans le cas notamment de la Corée du Nord, nucléaires. Ainsi, les pays proliférants développent de plus en plus rapidement la portée de leurs vecteurs balistiques afin d'atteindre les territoires américain ou européen. En 1998, la Corée du Nord teste pour la première fois son missile de moyenne portée Taep'o-dong-1. Puis, en juillet 2006, elle effectue des vols d'essais avec le Taep'o-dong-2, un missile d'une portée de 4 000 à 6 000 km. On peut considérer que la menace de prolifération balistique est démultipliée par les connexions entre les "États voyous". Ce faisant, on peut considérer la Corée du Nord comme l'un des plus grands proliférants en prenant compte des secrets, missiles et composants vendus à qui lui fournira les devises qu'elle ne peut obtenir autrement. On peut citer comme exemple les missiles pakistanais et iraniens, directement issus du Taep'o-dong coréen. Afin de développer ses propres capacités balistiques, l'Iran s'est également fait aider par la Russie et la Chine via des transferts de technologie. Mais la Chine a pareillement contribué au programme pakistanais et la Russie à celui de l'Inde et de la Corée du Nord.

Aujourd'hui, la plupart de ces pays qui maîtrisent les technologies balistiques échappent au régime qui lutte contre sa prolifération. N'étant pas membres du **MTCR**⁶, qui limite par des règles de bonne conduite la capacité et la portée des vecteurs que ses membres peuvent exporter, la communauté internationale a très peu d'emprise sur eux. La Corée du Nord a d'ailleurs été soupçonnée récemment de se délester de son matériel nucléaire en Iran et en Syrie dans le cadre de l'accord sur son désarmement nucléaire. L'adjoint au secrétariat d'État américain pour les questions de non-prolifération, Andrew Semmel, a déclaré à ce sujet le 15 septembre 2007 que « des Nord Coréens se trouvaient en Syrie » et que Damas avait peut-être eu des contacts avec des « fournisseurs secrets » pour se procurer du matériel nucléaire⁷. Ainsi, les États-Unis craignent aujourd'hui un axe Corée du Nord – Iran – Syrie qui collaborerait pour fournir une arme non conventionnelle au Hezbollah. Comme l'illustre cet exemple, l'augmentation des risques et des menaces pesant sur la sécurité internationale est une conséquence directe de la prolifération balistique. Si l'on joint à cela le développement des armes de destruction massive et les réponses qui y sont associées, on assiste au développement d'un cercle vicieux pouvant se révéler dangereux en conduisant à un développement

⁴ Les trois Républiques de l'ex-URSS que sont l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan, l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Brésil

⁵ Seuls Israël, l'Inde, le Pakistan et Cuba on refusé jusqu'à aujourd'hui d'y adhérer.

⁶ Régime de contrôle de la technologie des missiles

⁷ Le 6 septembre 2007, Israël procède à un raid aérien sur des installations « suspectes » en Syrie, mais tarde à expliquer les raisons d'une telle attaque.

accru des programmes de défense antimissiles américains qui conduisent à leur tour à une intensification de la prolifération et ainsi de suite. Car, s'il est vrai que tant que son programme nucléaire ne sera pas complètement démantelé ou qu'un contrôle plus sévère ne sera pas opéré sur ce démantèlement, la Corée du Nord continuera d'être un acteur majeur de la prolifération balistique, il est vrai aussi que la prolifération nucléaire ne sera pas arrêtée si des efforts ne sont pas effectués à tous les niveaux, y compris par les États-Unis et dans une plus large mesure, par l'ensemble des membres du Conseil de Sécurité de l'ONU.

De la question énergétique à la question stratégique

Les changements dans les secteurs de l'économie, de la technologie et de l'environnement se font désormais en faveur du nucléaire. En effet, bien que les centrales nucléaires soient assez dispendieuses au niveau de leur construction, elles n'entraînent que de très faibles coûts une fois mises en place, comparativement aux centrales au gaz qui nécessitent une très forte consommation de combustible. Cette réalité économique a poussé plusieurs pays à vouloir se doter d'un programme nucléaire civil et il serait difficile aujourd'hui de ne pas reconnaître ce droit aux États souhaitant s'en prévaloir. C'est d'ailleurs pourquoi le TNP vient encourager l'élaboration de tels programmes. Toutefois, analysés sous l'angle de la géopolitique, ces mêmes changements revêtent une tout autre nature. Les gouvernements des pays occidentaux sont de plus en plus conscients que la majeure partie des réserves de pétrole et de gaz naturel est détenue par des gouvernements qui peuvent leur être hostiles. A contrario, l'essentiel des réserves connues d'uranium se trouve en territoires amis, notamment en Australie et au Canada. Ils sont également conscients que plus il y a de technologies nucléaires civiles, plus grand est le risque de prolifération des armes issues de cette technologie. Plus grand aussi est le risque que des terroristes s'attaquent aux centrales - d'où la menace grandissante de catastrophes nucléaires - ou prennent possession de cette technologie à des fins douteuses. Outre ces risques, pouvant menacer la stabilité et la sécurité du système international actuel, il existe également des risques pour l'environnement car il est difficile de se débarrasser des résidus radioactifs de manière durable et non-dommageable. Il existe donc de nombreuses raisons pour que l'opinion publique éprouve certaines craintes à l'égard du nucléaire. De ce fait, les citoyens n'appuieront pas l'utilisation de l'énergie nucléaire sans que leur gouvernement respectif ainsi que l'industrie nucléaire ne leur prouvent que ces risques sont limités dans la mesure du possible et ce, afin que l'intérêt envers une source d'énergie propre et peu coûteuse soit plus fort que les craintes qui y sont associées. Si l'on se penche maintenant sur la problématique du nucléaire nord-coréen, on comprend mieux pourquoi il suscite d'aussi vives réactions. Les aspirations nucléaires de la Corée du Nord posent problèmes depuis son adhésion au TNP en 1985. À partir de 1994, l'accord-cadre entre les États-Unis et le Corée du Nord a gelé le programme nucléaire au plutonium de cette dernière qui devait bénéficier en échange d'une alimentation en pétrole.

En 2002, l'administration Bush abroge l'accord-cadre et met fin à la contribution énergétique des Américains envers la Corée du Nord, qualifiant cette dernière d'« État voyou », l'échec de cet accord est alors retentissant. Le 21 janvier 2003, la Corée du Nord se retire du TNP. Deux ans plus tard, en février 2005, elle déclare publiquement être en possession de l'arme atomique et suspend par le fait même sa participation aux négociations multilatérales concernant son programme nucléaire. En juillet 2006, Pyongyang procède au tir de sept missiles. En guise de réponse, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 1695 imposant des sanctions sur le programme balistique de Pyongyang. Cela n'empêchera pas la Corée du Nord, le 9 octobre 2006, d'annoncer avoir procédé à un essai nucléaire souterrain et ce, sans démentir sa volonté de poursuivre dans cette voie. La communauté internationale riposte, le 17 octobre 2006 à Luxembourg, avec la Résolution 1718, qui met en place des mesures d'embargo et d'inspection. Deux mois plus tard à Pékin, soit le 18 décembre 2006, les pourparlers à six⁸ sur la question nucléaire nord-coréenne reprennent. Ces discussions mènent finalement à un accord le 13 février 2007, dans lequel la Corée du Nord s'engage à geler son programme nucléaire en deux phases (fermeture du réacteur de Yongbyon et ensuite désactivation des installations nucléaires) en échange d'une importante aide énergétique. Le 26 septembre 2007, une nouvelle session des pourparlers entre les six est ouverte à Pékin, ces pourparlers devraient aboutir à un accord sur la dénucléarisation complète de la Corée du Nord. L'énergie nucléaire fait certes l'objet de convoitises pour plusieurs pays qui y voient la « clé » de leur développement et la fin de leur dépendance énergétique envers les pays producteurs de pétrole, mais elle représente aussi un symbole de puissance, puisque cette « clé » est détenue par un nombre infime de puissances. La problématique du nucléaire nord-coréen ne représente alors qu'une parcelle d'un problème beaucoup plus large et complexe qu'est celui de la prolifération nucléaire, un enjeu qui est au cœur du TNP.

⁸ Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité – États-Unis, Royaume-Uni, France, Russie, Chine - ainsi que la Corée du Nord.

Un enjeu fondamental pour l'avenir du Traité de Non-prolifération

Tout d'abord, si la Corée du Nord fut sujette, dès 1958, à une politique de dissuasion de la part des États-Unis face à toute attaque conventionnelle, comme l'a démontré Peter Hayes⁹ c'est cette même politique de dissuasion qui a poussé la Corée du Nord à vouloir se munir de l'arme atomique, percevant le danger d'une réelle attaque nucléaire « comme concevable, voire probable ». Ce n'est qu'en 1991 que le président américain prendra la décision de retirer les armes nucléaires positionnées en Corée du Sud, laissant place en 1994 à l'accord Pyongyang-Washington. Ce dernier va geler temporairement tout effort d'armement nucléaire en provenance de la Corée du Nord. Mais en septembre 2002, l'administration Bush change l'orientation de ses politiques envers la Corée du Nord et présente sa nouvelle doctrine de sécurité nationale. Celle-ci vient légitimer le concept de guerre préventive contre la Corée du Nord et les autres « États voyous ». Ces derniers sont, aux yeux du gouvernement américain, considérés comme des adversaires potentiels. Cette nouvelle politique envers la Corée du Nord sera justifiée en l'accusant de poursuivre un programme nucléaire militaire, en produisant des armes à base d'uranium enrichi et ce, en violation de l'accord de 1994. Ainsi, le 12 décembre 2002, les États-Unis abrogent l'accord-cadre et la Corée du Nord expulse les inspecteurs internationaux qui surveillaient jusqu'alors son programme nucléaire. Bien qu'aucune preuve n'ait été apportée à ce jour pour justifier les accusations des États-Unis à l'égard de la Corée du Nord, celle-ci a demandé à être reconnue comme un « État doté d'armes nucléaires » en 2005. Pour certains, cette volonté d'être reconnu comme tel représentait une stratégie envers les États-Unis pour les dissuader de promouvoir un « changement de régime ». La puissance nucléaire représentait-elle la seule solution aux yeux du gouvernement nord-coréen pour répondre à la puissance américaine ? Ainsi, la problématique du nucléaire nord-coréen soulève une question de première importance, soit celle de l'avenir du TNP. Car, si tout problème à une source, celle du nucléaire nord-coréen émane visiblement des lacunes du TNP et de l'impuissance de ses membres à le mettre en application. Car, dès lors que le nucléaire ne représente plus uniquement une solution alternative à l'utilisation des carburants fossiles, mais également un symbole de puissance ou même une nécessité pour s'assurer un certain niveau de sécurité face à une puissance qui dépasse largement les autres en termes de moyens et de ressources dites « conventionnelles », le TNP ne peut que difficilement remplir son rôle. Or, ce même Traité, supposé empêcher la dissémination de l'arme nucléaire sur l'ensemble de la planète et si cher aux cinq puissances, est devenu l'instrument ultime permettant aux pays désirant se munir de la technologie nucléaire d'y parvenir car il n'interdit pas l'élaboration de programme nucléaire civil. De plus, les principales puissances nucléaires ont toujours répugné à se lier les mains par des engagements trop contraignants, ce qui résulte aujourd'hui en un dispositif faible et peu efficace pour freiner la prolifération nucléaire mondiale. Enfin, ce dispositif est constamment menacé d'obsolescence, du fait notamment des évolutions technologiques ou économiques mentionnées précédemment.

Conclusion

En somme, la problématique du nucléaire nord-coréen est multidimensionnelle. Elle touche à la fois aux domaines de la technologie, de l'économie et de la politique et pose plus que jamais les bases d'une réflexion sur l'avenir du TNP. Car, malgré ses insuffisances, le TNP est encore de nos jours l'instrument central du dispositif anti-prolifération, il est donc nécessaire, voir primordial de renforcer la crédibilité de ce traité afin d'éviter que celui-ci ne disparaisse, laissant place à une reconnaissance implicite du caractère inéluctable de la dissémination nucléaire. En deuxième lieu, les programmes de renseignement et de surveillance de l'évolution de la prolifération balistique devraient être améliorés et les grandes puissances devraient y attribuer plus de moyens. Cela permettrait, d'une part, d'atténuer les craintes ressenties par les États voisins aux « puissances nucléaires » face à une menace nucléaire – qu'elle soit réelle ou non – via une meilleure évaluation des risques et qui en découlent et d'autre part, d'atténuer le processus de dissémination nucléaire en cours. En troisième lieu, une meilleure gestion des négociations internationales en la matière est nécessaire. En quatrième et dernier lieu, il conviendrait de repenser le système international de rétribution politique en tenant compte des enjeux de prolifération¹⁰.

* *
*

⁹ Vidéoconférence de Peter Hayes, Royal Melbourne Institute of Technology, http://www.watsoninstitute.org/events_detail.cfm?id=797

¹⁰ Cette conclusion s'inspire des recommandations faite par M. Colombar Lebas, Directeur de recherche au CEREM, dans son article intitulé : « Splendeurs et misères du TNP : comment enrayer aujourd'hui la prolifération nucléaire ? »

La question taïwanaise

Le différend qui oppose Taïwan à la Chine prend sa source dans l'après seconde guerre mondiale et l'avènement de la République Populaire de Chine. Formose (futur Taïwan) se voit attribuer un statut tout à fait à part dès 1949, lorsque l'île sert de refuge aux nationalistes du Kuomintang dirigés par Tchang Kaï-chek. Son gouvernement est considéré comme le seul gouvernement légitime de la Chine jusqu'en 1971, année durant laquelle il doit céder son siège à l'ONU à la République Populaire de Chine dont les relations avec les États-Unis et le reste du monde sont désormais normalisées. Toutefois, la question du statut de Taïwan n'a jamais été véritablement résolue.

La question taïwanaise a connu un certain nombre de rebondissements depuis l'arrivée au pouvoir en 2000 de Chen Shui Bian, membre du Parti Démocrate Progressiste (PDP) qui lutte activement pour l'indépendance de Taïwan. Face aux exigences chinoises de la reconnaissance d'une seule Chine, la République de Chine à Taïwan reste ferme puisqu'elle aspire au statut d'État souverain et indépendant. Toutefois, l'adoption le 14 mars 2005 de la loi anti-sécession par le Parlement de la RPC a quelque peu freiné les ambitions indépendantistes de l'île et a forcé le gouvernement taïwanais à adopter une politique plus pragmatique. En effet, le contenu de la loi est à la fois explicite et inflexible. Il s'agit, pour la Chine, de « promouvoir la réunification nationale pacifique » et de « préserver la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la Chine » (article 1) en écartant toute possibilité d'indépendance taïwanaise *de facto* comme l'indique l'article 2, « Il n'existe qu'une seule Chine dans le monde » et « Taïwan est une partie de la Chine ». Malgré tout, la Chine n'exclut pas la possibilité de tentatives de séparation de Taïwan – tentatives auxquelles elle n'hésiterait pas à répondre par la force comme cela est mentionné dans l'article 8 de la loi qui fait état du possible « recours à des moyens non pacifiques et autres moyens si nécessaires ». Bien évidemment, cette loi a suscité de vives réactions chez les Taïwanais et a été à l'origine d'une série de manifestations d'opposition le 26 mars 2005. Toutefois, la menace du recours à la force oblige Taïwan à transiger avec son « adversaire partenaire » stratégique. Ainsi, en mars 2007, Chen Shui Bian a indiqué dans un discours que Taïwan souhaitait coopérer avec les États-Unis et la Chine pour sécuriser le Détroit de Taïwan¹¹. Par ailleurs, les liens économiques qui lient Taïwan à la Chine sont trop importants pour permettre de véritables écarts diplomatiques. Ainsi, en 2006, les exportations de l'île vers la Chine s'élevaient à 89 milliards de dollars US et les importations à 26,7 milliards de dollars US¹².

Les développements récents ne tendent toutefois pas vers une véritable stabilisation des relations entre la Chine et Taïwan. En août 2006, le Ministère de la Défense Nationale chinois faisait état de la multiplication des vols militaires chinois au-delà de la frontière du Détroit de Taïwan avec le chiffre record de 1 700 vols en 2005 contre 940 en 2004¹³. Par ailleurs, le dernier Livre blanc de la Défense Nationale révèle une augmentation importante du budget de la défense au cours des dernières années, celui-ci s'élevant à 28,6 milliards d'euros pour l'année 2006¹⁴. Selon Barthélémy Courmont, « l'un des principaux objectifs de Pékin à court terme est d'entretenir la menace d'envahir Taïwan à un niveau élevé¹⁵ ». C'est dans cette optique que le gouvernement chinois consacre une forte part de son budget de défense à la modernisation de la marine et à la militarisation du Détroit. Cette politique de puissance quelque peu belliqueuse se heurte à la méfiance des Taïwanais et à leur refus de soumission. Le fait que Taïwan ait refusé le parcours de la flamme olympique en est d'ailleurs une illustration symbolique. En effet, le gouvernement taïwanais déplore que l'étape de Taïpei se situe entre les pays tiers et les villes chinoises et non entre deux pays tiers. En mai dernier, le Premier Ministre taïwanais Su Tseng-chang s'est prononcé contre la politique chinoise d'indivisibilité du pays¹⁶ qui ferait de Taïwan la 23^e province de la RPC. Les Taïwanais rejettent également le principe de Deng Xiaoping, « un pays, deux systèmes » appliqué à Hong Kong et Macao, Régions Administratives Spéciales (RAS) depuis leurs rétrocessions respectives de 1997 et 1999. Or, d'après une enquête mise en avant par le vice-président du Conseil aux Affaires Continentales (MAC), 70 % des sondés refusent la mise en œuvre de ce principe à Taïwan¹⁷.

¹¹ « Taïwan, les États-Unis et la Chine doivent s'arranger pour la paix dans le Détroit selon le Président », Anthony Lu, Taïpei Soir, 21 Mars 2007

¹² « Situation économique et financière de Taïwan en 2006 », Mission économique de Taïpei, MINEFI – DGTPE/TRESOR, 12/03/07

¹³ « De plus en plus d'avions militaires chinois traversent la frontière du Détroit », Taïpei Soir, 30 Août 2006

¹⁴ ¹⁴ « Le nouveau Livre blanc sur la défense de la Chine », Barthélémy Courmont, IRIS, 5 Janvier 2007

¹⁵ « Le nouveau Livre blanc sur la défense de la Chine », Barthélémy Courmont, IRIS, 5 Janvier 2007

¹⁶ Communément désignée par les termes « politique d'une seule Chine ».

¹⁷ « Le système proposé par la Chine n'est pas acceptable pour Taïwan », Anthony Lu, Taïpei Soir, 4 Juillet 2007

Bien qu'ils soient étroitement liés à Taïwan depuis 1979 et l'adoption du *Taiwan Relation Act*, qui contient une clause de sécurité, les États-Unis semblent aujourd'hui moins défavorables à la politique d'une seule Chine édictée par Pékin et se constituent en arbitre du différend qui oppose la Chine à Taïwan. Ils tentent ainsi de maintenir le *statu quo*, non sans critique de la part de la RPC qui dénonce le commerce de matériel militaire *high tech* auquel le pays se livre avec Taïwan. Les échanges sont d'ailleurs en forte hausse non seulement grâce à l'augmentation du budget de défense taïwanais (20,1 % du budget de l'État en 2007) mais également grâce au vote des crédits par le Yuan taïwanais (le Parlement) pour l'acquisition de 60 missiles anti-navire Harpoon, 6 à 8 destroyers Aegis et 8 sous-marins diesels¹⁸. Toutefois, Washington s'inquiète des annonces « chocs » du gouvernement taïwanais et en particulier celles qui concernent le projet de référendum sur l'entrée de Taïwan à l'ONU prévu pour mars 2008 - projet qui reçoit l'appui d'une partie des organisations politiques de l'île. C'est une raison – parmi d'autres - pour laquelle les États-Unis ont récemment refusé d'honorer la commande taïwanaise de 66 F-16¹⁹.

* *
*

¹⁸ « Livraisons d'armes américaines à Taïwan. Psychodrames, retards, ratés et agacements », François Danjou, 1^{er} Septembre 2007, http://www.questionchine.net/article.php3?id_article=2354

¹⁹ « Livraisons d'armes américaines à Taïwan. Psychodrames, retards, ratés et agacements », François Danjou, 1^{er} Septembre 2007, http://www.questionchine.net/article.php3?id_article=2354

Les enjeux du conflit au Sri Lanka

Depuis 1983, une guerre civile fait rage sur le territoire du Sri Lanka, indépendant depuis 1948, opposant le gouvernement cinghalais bouddhiste et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Fondé en 1976, le LTTE est une organisation séparatiste qui vise à créer un État indépendant, le Tamil Eelam, dans le nord-est de l'île, une région majoritairement peuplée de Tamouls de religion hindoue (18 % de la population du pays). L'organisation accuse le gouvernement de mener une politique discriminatoire. Le LTTE fut le premier mouvement indépendantiste à utiliser l'attentat suicide comme moyen d'action. En 2002, le pays est rentré dans une période dite de « post-conflit », mettant fin à deux décennies de guerre civile. Le LTTE a modéré ses exigences indépendantistes, favorisant une approche plutôt diplomatique. Pourtant le LTTE a repris les armes en 2005, mettant fin à la trêve fragile. Jusqu'à présent, le conflit a causé plus de 65 000 morts. Souvent délaissé par les médias internationaux, ce conflit mérite cependant toute notre attention. Dans un premier temps, il importe d'effectuer un rappel historique, soulignant les développements initiaux du conflit ; ensuite, il est indispensable d'étudier l'évolution récente de la guerre ainsi que les stratégies terroristes du LTTE, notamment l'emploi fréquent des femmes dans les rangs des brigades suicidaires.

Le nationalisme cinghalais

Le conflit remonte initialement à la colonisation cinghalaise de zones majoritairement tamoules au nord-est du pays. Le premier litige s'est déroulé en 1947, après la construction du barrage de Gal-Oya dans la région de Batticaloa. Les familles tamoules déplacées par la construction du barrage auraient dû, en vertu d'une loi, récupérer des terres cultivables environnantes. Pourtant, le gouvernement de l'époque a donné ces terres à des colons cinghalais, issus du sud de l'île. Antérieurement habitée par des Tamouls, cette zone est devenue majoritairement cinghalaise. La tension entre les deux ethnies s'est aggravée à partir de la prise de pouvoir des Cinghalais en 1956 (huit ans après l'indépendance du pays) ; ces derniers ont affirmé la supériorité cinghalaise, soutenant une politique de marginalisation culturelle, économique et politique de la population minoritaire tamoule. Des partis politiques tamouls ont inutilement manifesté, de manière pacifique, contre la domination cinghalaise, se voyant ensuite débattus par l'opposition. Des émeutes ont éclaté à travers le pays, causant la mort de 150 Tamouls. En 1958, suite à l'installation de quelques centaines de Tamouls dans une zone cinghalaise, des nationalistes cinghalais ont déclenché à nouveau des émeutes, qui ont fait entre 150 et 200 victimes tamoules ; par conséquent, de nombreux Tamouls ont émigré vers le nord, consacrant la rupture géographique entre les deux populations en conflit. Au cours des années 1970, le gouvernement cinghalais a essayé de briser le lien culturel avec la minorité tamoule. En exécutant une politique de répression culturelle sévère, le gouvernement a interdit l'importation de films, livres ou parutions en tamoul venant d'Inde du Sud. Par ailleurs, le gouvernement a banni le parti politique tamoul indien, le Dravida Munnetra Kazhagam, ainsi que le Tamil Youth League. En 1972, le nom du pays (Ceylan jusque-là) a été remplacé par le nom cinghalais de Sri Lanka.

L'évolution du séparatisme tamoul

Au départ, les partis politiques tamouls revendiquaient un statut politique autonome dans un système fédéral. La revendication séparatiste n'a émergé qu'à partir de 1976, lorsque le Tamil United Liberation Front (TULF) a proposé la création d'une nation indépendante, l'Eelam tamoul. Le TULF s'est présenté aux élections législatives sri-lankaises en 1977, remportant la plus grande partie des sièges dans la zone tamoule ; or, le gouvernement cinghalais lui a interdit par la suite d'être représenté au Parlement.

La montée de la violence : 1977-1981

Le 13 août 1977, lors des festivités de Carnaval, de nouvelles émeutes ont éclaté à Jaffna, la capitale de la province nord, s'étendant ensuite à travers le pays. La violence a été arrêtée le 20 août par la force cinghalaise. Environ 25 000 Tamouls ont été déplacés dans le pays. Entre le 31 mai et le 2 juin 1981 à Jaffna, un groupe criminel cinghalais a mis feu à plusieurs bâtiments tamouls, dont le marché, les bureaux des députés des circonscriptions locales, le quotidien *Tamil Newspaper* et la bibliothèque publique. Des insurrections tamoules ont suivi, menées par des groupes tamouls militants. Le LTTE, dirigé par Velupillai Prabhakaran, est devenu rapidement le plus important d'entre eux et il a progressivement absorbé ou

éliminé les autres groupes tamouls militants. Par conséquent, plusieurs groupes tamouls dissidents ont fini par travailler avec le gouvernement sri-lankais comme paramilitaires. Or, quelques partis politiques tamouls qui s'opposent à la vision séparatiste du LTTE existent encore de nos jours.

La guerre civile : 1983-1991

En 1983 le conflit a éclaté en guerre civile. Le 23 juillet, le LTTE a tué 13 soldats cinghalais à Jaffna, exacerbant les violences contre la communauté tamoule à Colombo. Les émeutes ont coûté la vie de milliers de Tamouls et ont endommagé environ 90 % des commerces tamouls ; 100 000 Tamouls à Colombo ont été déplacés. En 1985, des négociations entre des représentants tamouls et le gouvernement ont échoué. En 1987, le conflit s'est intensifié. L'armée gouvernementale a fait reculer les combattants du LTTE à Jaffna. En avril de la même année, les deux camps se sont attaqués. En juillet, le LTTE a réalisé son premier attentat suicide : un combattant tamoul a conduit un camion piégé dans l'enceinte d'un camp de l'armée sri-lankaise, tuant quarante soldats.

La participation de l'Inde dans le conflit

Dans les années 1980, l'Inde s'est impliquée dans le conflit pour de multiples raisons, à savoir : affirmer sa puissance régionale, calmer la revendication indépendantiste des Tamouls résidants en Inde et résoudre le conflit de leur voisin. Le gouvernement fédéral indien et le gouvernement du Tamil Nadu, Etat du sud de l'Inde doté d'une minorité importante tamoule, ont soutenu les deux parties du conflit, favorisant pourtant le camp indépendantiste en lui donnant de l'aide financier. En 1987, la IPKF (Indian Peace Keeping Force) a été déployée afin de maintenir la paix entre les rebelles tamoules et les forces armées sri-lankaises. La IPKF n'était guère la bienvenue sur le sol sri-lankais : les forces gouvernementales et le LTTE se montraient méfiants envers cette présence étrangère. La IPKF a été obligée de partir le 31 mars 1990, suite à la demande du président Sri-lankais Ranasinghe Premadasa, qui avait fait un pacte avec le LTTE. Le soutien indien aux combattants indépendantistes a été abandonné en 1991, après l'assassinat de l'ex-premier ministre Rajiv Gandhi, réalisé le 21 mai 1991 par une candidate au suicide tamoule, Thenmuli Rajaratnam (*alias* Dhanu). Cette dernière s'est fait sauter avec une ceinture explosive lorsqu'elle s'inclinait aux pieds de Gandhi pendant un ralliement électoral. Elle se vengeait de l'intervention de M. Gandhi contre le LTTE.

La guerre dans les années 1990

Au cours des années quatre-vingt et 90, les gouvernements sri-lankais ont abandonné certaines mesures discriminatoires. Le tamoul, par exemple, a été reconnu par l'État comme une langue officielle. Pourtant, ces démarches gouvernementales n'ont pas réussi à calmer le conflit. Suite au retrait de l'IPKF, le LTTE a pris le contrôle des zones dans le nord du pays, et a imposé sa propre administration tamoule, événement déclencheur d'actes violents entre le gouvernement et les forces d'opposition tamoules. Le gouvernement a placé la péninsule de Jaffna sous embargo, empêchant l'entrée d'aliments et de médicaments dans la région. L'armée de l'air a également bombardé des bâtiments civils tels que des écoles, des hôpitaux et des lieux de culte où des citoyens avaient pris refuge. Par ailleurs, le gouvernement a exécuté des Tamouls soupçonnés d'être impliqués dans l'insurrection tamoule. En réponse, le LTTE a massacré des villages cinghalais et maures (musulmanes). En juillet 1991, le LTTE a lancé une contre-attaque à grande échelle sur la base militaire de l'Elephant Pass, faisant 2 000 victimes. En février 1992, le gouvernement a tenté sans succès de conquérir Jaffna. En mai 1993, un kamikaze du LTTE a assassiné le président sri-lankais Ranasinghe Premadasa. En janvier 1995, le Sri Lanka Freedom Party (SLFP), parti cinghalais au pouvoir, a réussi à obtenir un cessez-le-feu qui serait rompu par le LTTE en avril. En décembre 1995, l'armée gouvernementale a repris le contrôle de Jaffna, faisant fuir le LTTE et 400 000 civils dans la région de Vanni. Le gouvernement a lancé une nouvelle offensive en août 1996, provoquant une contre-offensive tamoule. En décembre 1999, Gunanayagam Leela Lakshmi (*alias* Batticaloa), un kamikaze du LTTE, a tenté de tuer la présidente sri-lankaise Chandrika Kumaratunga. Celle-ci n'a eu qu'une blessure à l'œil, mais l'attentat fit 21 morts.

Une paix fragile

En décembre 2001, après presque vingt ans de conflit, le LTTE a déclaré un cessez-le-feu. Face aux critiques internationales vis-à-vis de son emploi de violence, le gouvernement a accepté la trêve, qui fut formalisée en février 2002 par le *Memorandum of Understanding*. La Norvège a été nommée médiatrice, et avec les autres pays nordiques, a surveillé le cessez-le-feu à travers le *Sri Lanka Monitoring Mission*. En outre, de nombreux pays ont offert de l'aide financière d'établir une paix durable. Quant aux deux camps impliqués dans le conflit, ils se sont mis d'accord sur le principe d'une solution fédérale, marquant ainsi une rupture avec la position indépendantiste traditionnelle du LTTE. Malgré ces efforts, les tensions n'ont pas disparu. Le LTTE a continué à imposer des taxes sur la population tamoule (afin de financer leurs actes de violence), à recruter des enfants soldats et à tuer des membres des groupes tamouls rivaux. Le 21 avril 2003, le LTTE a abandonné les pourparlers de paix, proposant le 31 octobre sa propre offre de paix selon laquelle la région nord-est du pays tomberait sous son contrôle. Cette prise de position a provoqué une réaction forte parmi les rangs des Cinghalais. Kumaratunga, présidente à l'époque, a déclaré un état d'urgence ; son parti politique, le SLFP, s'est allié avec le parti nationaliste marxiste Janatha Vimukthi Peramuna (JVP, ou People's Liberation Front), créant le United People's Freedom Alliance ; ce dernier a soutenu une position ferme contre le LTTE. Pendant ce temps, le LTTE s'est éclaté en factions, créant des conflits internes au sein du camp tamoul. Le LTTE n'a pas respecté le cessez-le-feu, continuant à tuer des opposants politiques ainsi que des soldats de l'armée gouvernementale. L'année 2005 a marqué la fin définitive du cessez-le-feu.

L'attentat suicide comme stratégie de guerre et le rôle clé des femmes dans le LTTE

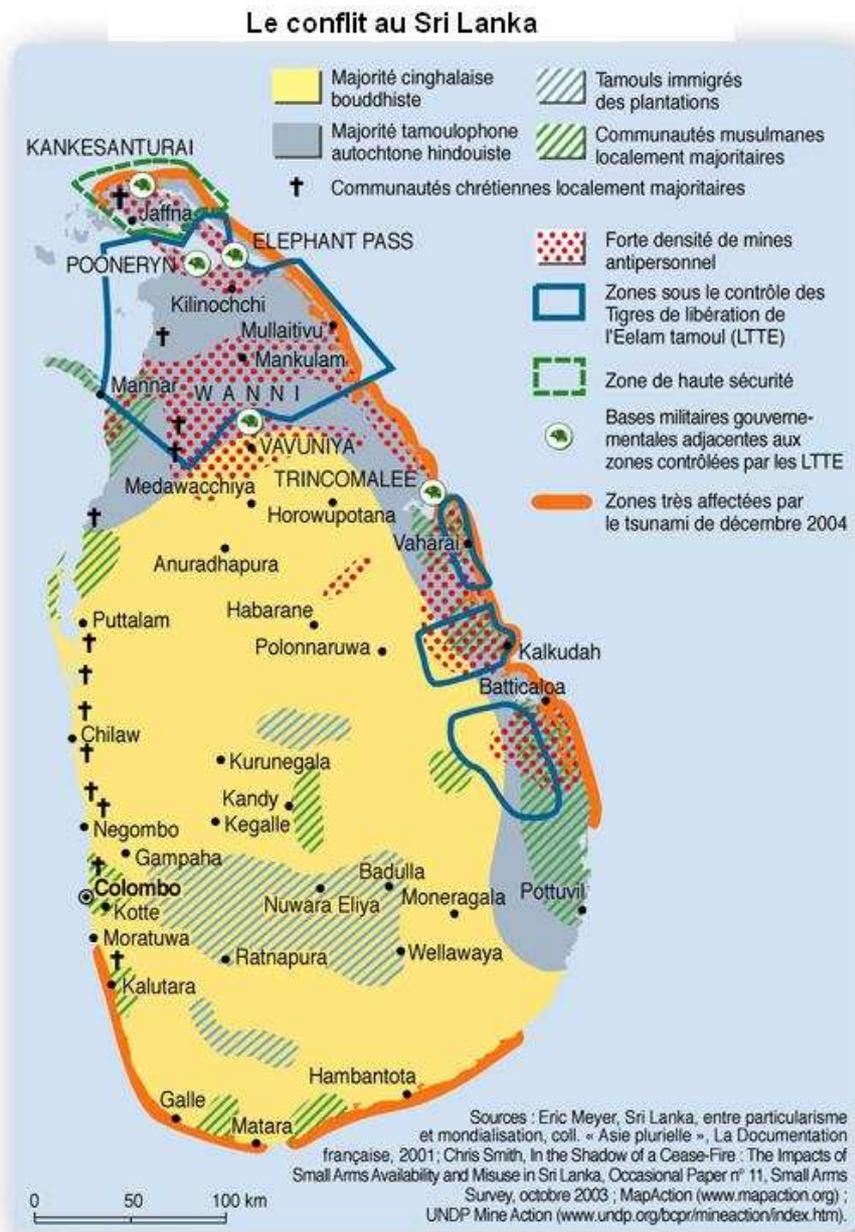
Ayant perpétré plus de 200 attaques depuis 1987, le LTTE montre un fort penchant pour l'usage de l'attentat suicide comme stratégie de violence. Les kamikazes du LTTE sont motivés par un esprit nationaliste et le *leadership* charismatique de Prabhakaran. Les membres de ces brigades portent tous une capsule de cyanure, au cas où ils seraient attrapés par l'adversaire. Le LTTE vante un taux de succès élevé, réussissant dans la plupart des cas à tuer leur cible. Les femmes jouent un rôle important dans les activités du LTTE, effectuant 30-40 % des attentats suicides. De nombreuses femmes sont recrutées dès l'enfance puisqu'elles représentent un avantage tactique, de par leur apparence innocente. Selon *Human Rights Watch*, une organisation non-gouvernementale, le LTTE aurait menacé, intimidé et même kidnappé des enfants, aussi bien garçons que filles, afin de les recruter. En outre, avant le cessez-le-feu de 2001, des enfants auraient été systématiquement utilisés dans les situations de combat ainsi que pour des attentats. Les filles peuvent mener une attaque dès l'âge de 10 ans. Certaines d'entre elles se portent même volontaires, voyant l'organisation comme un moyen de faire le même travail que les hommes, et donc d'obtenir un statut égal dans une société traditionnellement patriarcale. Profitant de la présence des femmes dans ses brigades, le LTTE soutient un discours paritaire afin d'attirer un plus grand nombre de femmes kamikazes. Selon le groupe, l'engagement féminin est un moyen d'appuyer le mouvement féministe et de contrecarrer l'oppression subite par les femmes dans le système actuel. Il s'agit là d'une stratégie discursive pseudo-égalitaire qui justifie et encourage l'emploi des femmes dans les activités de l'organisation. De plus, l'appartenance au LTTE est présentée aux femmes violées comme un moyen de se racheter son statut social, en se sacrifiant pour une « grande cause ». En effet, la société tamoule ne considère pas la personne violée comme étant victime d'un crime, ne lui laissant ainsi aucune place respectable au sein de la société. Par ailleurs, les femmes stériles ont souvent recours aux attentats suicides, car celui-ci est vu comme une offre acceptable pour celles qui ne pourront jamais être mères. D'autres femmes encore sont motivées par un désir de se venger, de sortir de la pauvreté ou de mourir au nom du nationalisme tamoul.

2005-présent : la guerre renouvelée

Malgré des efforts faits en 2006 pour négocier la paix, les combats ont repris en début avril 2006. Le 11 avril, une attaque contre un véhicule militaire a tué 10 *marines*. Le lendemain, des bombardements et des émeutes dans la région nord-est du pays ont fait 16 victimes. Les jours suivants ont été également marqués d'attentats. Le gouvernement a tenu le LTTE responsable et par conséquent le LTTE a abandonné les négociations et a repris les attentats terroristes le 20 avril. Quant au gouvernement, il a répondu par l'action armée. Les deux camps se sont à nouveau engagés dans un conflit sanglant, ayant pour résultat le déplacement de dizaines de milliers de citoyens depuis juillet de l'année passée. Le 16 octobre, le LTTE a mené un attentat suicide à Digampathana, tuant plus de 200 *marines* non-armés, ainsi que des civils. Les négociations de paix, prévues pour le mois d'octobre, ont été ensuite annulées. Le gouvernement sri-lankais

reste divisé sur la question de la création d'un état indépendant tamoul dans le nord-est du pays, où les rebelles essayent déjà de gérer un état *de facto*, tout en terrorisant leurs ennemis politiques. Le gouvernement est accusé d'avoir repris ses activités d'enlèvement des Tamouls impliqués dans le combat séparatiste.

Depuis l'intensification du conflit, l'accès des organisations humanitaires aux populations civiles a été fortement restreint. Ainsi, les civils courent le risque grave d'être pris dans des bombardements effectués par les deux côtés, apparemment aveuglément, ou de subir des enlèvements ou des homicides dans le cadre des représailles. Qui plus est, la reprise des combats a contraint plus de 215 000 habitants du nord et de l'est du pays à quitter leur foyer. Les travailleurs humanitaires sont aussi devenus la cible d'attaquants non-identifiés : en août 2006, 17 employés de l'ONG *Action contre la faim* ont été exécutés lors d'une attaque dans le district de Muttur. Bien que les deux parties affirment leur volonté de respecter un cessez-le-feu, celui-ci n'est pratiquement plus observé depuis le début de l'année 2006.



* *
*

II. La Chine

Point de situation sur le développement économique de la Chine.

À partir de 1979, la Chine entame une transformation radicale de son économie qui lui permettra, au cours des décennies qui suivent, de rejoindre les rangs des grandes puissances économiques mondiales. Aujourd'hui, personne ne peut ignorer le dynamisme économique chinois, en partie dû à l'ouverture progressive de son marché. Quand on mesure sa productivité d'après le PIB nominal, la Chine est actuellement la quatrième économie au monde. Certains prédisent qu'elle devancera l'Allemagne d'ici le début de l'année prochaine. En 2003, la Chine représentait 16 % de la croissance économique mondiale, derrière les États-Unis. Si sa croissance annuelle se maintient au rythme actuel, la Chine pourrait éventuellement dépasser les États-Unis et devenir l'économie la plus puissante au monde.

La libéralisation progressive d'une économie planifiée

À la fin des années soixante-dix, la Chine est un des pays les plus pauvres au monde. Malgré les efforts du gouvernement pour établir les bases de la modernisation en créant une industrie lourde et en faisant de formidables progrès au niveau de l'éducation et de la santé, l'agriculture parvient à peine à nourrir la population grandissante. La croissance économique est freinée par les errements de la politique maoïste, tandis que les pays voisins (dits « les dragons asiatiques ») sont en plein essor. C'est ainsi qu'à partir de 1979, Deng Xiaoping décide d'adopter une nouvelle stratégie inspirée de l'exemple de ses voisins et basée sur une forte insertion internationale, la création d'industries exportatrices et l'importation de technologies étrangères. Son objectif affiché est d'obtenir un PIB par habitant de 800 dollars avant l'an 2000. Dans un premier temps, le gouvernement a entrepris des réformes économiques internes très progressives et pragmatiques : décollectiviser l'agriculture, pour ensuite faire place aux mécanismes de marché et aux initiatives décentralisées dans le reste de l'économie. Ensuite, le pays a délibérément tiré parti de la globalisation en ouvrant son marché à l'extérieur et en promouvant le commerce et les investissements directs étrangers (IDE). Les sociétés étrangères détiennent aujourd'hui des parts importantes dans de nombreux secteurs de l'économie chinoise. Au cours des années quatre-vingt, les dirigeants chinois ont décidé de développer des industries extraverties, fondées sur la réexportation de produits importés, après assemblage ou transformation sur place. L'exportation et les investissements étrangers ont donc déclenché la dynamique économique et le développement de la Chine. Celle-ci connaît depuis vingt-cinq ans une croissance économique de l'ordre de 9 % par an, selon le gouvernement chinois.

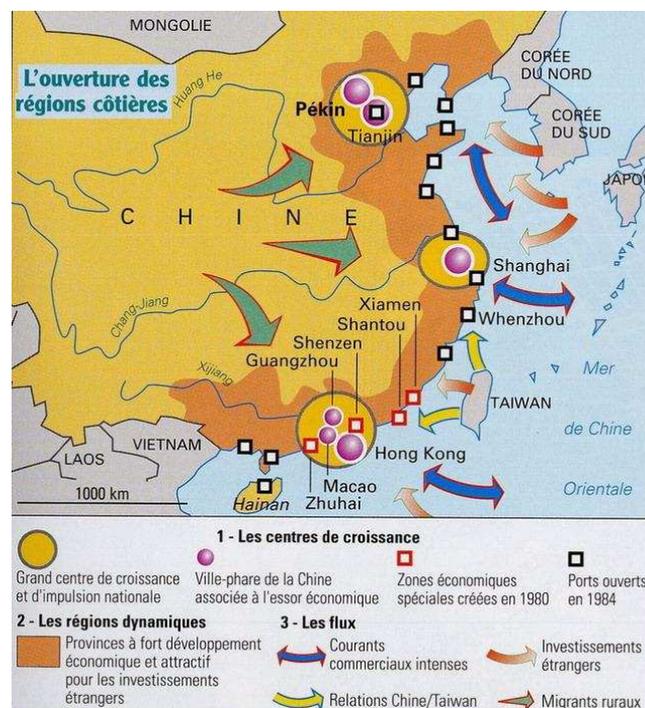
Un géant apparaît sur la scène mondiale

Dans le dernier quart du XXe siècle, la Chine a fait la transition d'un modèle économique dirigiste et centralisé vers une sorte d'économie mixte que les dirigeants chinois qualifient de « socialisme aux caractéristiques chinoises ». En effet, c'est un système très particulier : plus tout à fait communiste, mais pas encore complètement capitaliste, la Chine conserve un État central très puissant, tout en développant une classe capitaliste très dynamique. Les conséquences d'un tel système hybride sont nombreuses. Effectivement, le dynamisme de la croissance a contribué au relèvement du revenu des ménages et à une forte réduction de la pauvreté : en 1981 le taux de pauvreté s'élevait à 53 %, tandis qu'en 2001 il était réduit à 8 %. Selon la Banque mondiale, plus de 400 millions de chinois sont sortis de la misère depuis les réformes de Deng Xiaoping. La propriété privée s'est étendue et les entreprises privées génèrent l'essentiel des nouveaux emplois et améliorent la productivité et la rentabilité de l'économie dans son ensemble. Parallèlement, l'intégration de la Chine dans l'économie mondiale a beaucoup progressé. Mais la médaille a forcément son revers. Cette croissance s'est accompagnée d'une augmentation des disparités économiques, sociales et culturelles entre les villes et les campagnes. Les zones côtières fortement urbanisées et intégrées produisent 57 % du PIB du pays, tandis que les économies rurales situées majoritairement dans les régions centrales et occidentales génèrent 26 % et 17 % respectivement. Les investisseurs étrangers ont accentué cette division en plaçant 86,4 % de leurs capitaux à l'Est. De plus, la croissance des revenus dans les zones rurales est très en retard par rapport à celles des zones urbaines. Dans les villes, la montée du chômage, estimée à plus de 8 %, contribue à l'extension de la précarité et la création de fortes disparités sociales. Il pourrait y avoir 200 millions de chômeurs dans les zones rurales. Enfin, bien que la dépendance de la Chine vis-à-vis des IDE se soit avérée très profitable, le pays court le risque de développer une surcapacité industrielle qui pourrait provoquer une chute de la rentabilité. De nombreuses entreprises seraient désormais poussés vers la faillite. Au niveau international, les stratégies économiques suivies par le gouvernement chinois sont une source de déstabilisation pour le reste du monde dans la mesure où la Chine détourne des flux de capitaux considérables et développe à son

avantage des positions importantes sur les marchés mondiaux. Ce formidable progrès inquiète nombre de ses voisins et partenaires commerciaux. Les pays asiatiques craignent de perdre leur avantage concurrentiel. Quant aux États-Unis, ils sont préoccupés par leur déficit commercial avec la Chine qui ne fait qu'augmenter.

Un « nouveau siècle » chinois ?

La Chine est devenue une puissance commerciale qui impose le respect. Son économie continuera à croître à un taux d'environ 8 % par an d'ici 2010, et atteindra sûrement l'objectif affiché de multiplier par quatre son PIB avant 2020. Cependant, il importe de prendre en compte certains facteurs qui risquent de freiner, voire stopper cette croissance. Les inégalités créées par l'essor économique des dernières décennies sont sources de tensions sociales, qui risquent de déboucher sur des révoltes et des rébellions. La fragilité du système financier est aussi une source potentielle d'instabilité : si la politique budgétaire est conduite dans un souci de stabilisation, la politique monétaire a donné lieu à une grande instabilité sur le front de l'inflation. De plus, la croissance actuelle est déséquilibrée dans la mesure où elle est tirée en grande partie par l'investissement. Toutefois, l'investissement peut créer des surcapacités dans de nombreux secteurs, conduisant à la baisse des profits, à la faillite, et au ralentissement de la croissance. La consommation devra donc prendre le relais de l'investissement comme moteur de la demande interne, or celle-ci est bridée par plusieurs facteurs, à savoir : la montée du chômage et de la précarité urbaine, le faible revenu des ménages ruraux qui forment encore la majorité de la population, et le renchérissement des soins de santé et des dépenses d'éducation. Enfin, la croissance chinoise provoque des déséquilibres écologiques considérables ; la Chine ne pourra pas prolonger son rythme actuel de production sans se buter contre les limites de l'environnement. L'accélération de l'urbanisation et de l'activité économique intervient dans un environnement déjà très pollué. Malgré tous ces risques, il semblerait qu'à long terme, la Chine maintiendra une croissance forte. Sans doute, les dirigeants chinois devront faire face à des crises, mais la plupart des projections indiquent que le pays poursuivra son chemin. Pour assurer le développement équilibré, la croissance économique devra créer des emplois et soutenir une consommation intérieure en assurant le pouvoir d'achat de la population. Étant donnée l'émergence du géant chinois sur l'économie mondiale, et son influence grandissante sur le développement politique et économique dans la région, certains spécialistes annoncent déjà le bouleversement de l'ordre mondial, et le début d'un « nouveau siècle » dominé par la Chine.



* *
*

Implications géopolitiques de la stratégie de sécurité énergétique de la Chine

En 1999, la Chine importait 36 millions de tonnes de pétrole. En 2003, la quantité avait augmenté jusqu'à 78 tonnes. En 2004, ses importations représentaient entre 100 et 120 millions de tonnes, volume qui est projeté d'atteindre les 210 millions en 2010. En l'espace de quelques années les besoins énergétiques de la Chine sont devenus démesurés, du fait de sa masse démographique et de sa croissance économique rapide. Conséquence de cette croissance massive, sa dépendance énergétique en matière gazière, mais surtout pétrolière, est appelée à croître très fortement, ce qui condamne la Chine à aller s'approvisionner à l'extérieur, sa production nationale ne suffisant plus. Anticipant un état de pénurie générale, la Chine a réorienté sa politique énergétique dans le sens d'une stratégie d'approvisionnement « tous azimuts » : la multiplication de ses fournisseurs, l'accès physique aux ressources en hydrocarbures, de même que la volonté de garantir coûte que coûte la continuité de la chaîne d'approvisionnement, sont les axes stratégiques par lesquels la Chine entend répondre à ses impératifs de sécurité énergétique.

Les facteurs de la réorientation de la politique énergétique de la Chine

La fragilisation du marché intérieur de l'énergie due à la croissance économique massive de la Chine explique en grande partie la réorientation de sa politique énergétique. En effet, en 2004, la production d'électricité, qui repose à 70 % sur le charbon, a connu de graves instabilités et le déficit pétrolier n'a cessé de se creuser en raison du développement du secteur automobile. Le pétrole a acquis une dimension majeure dans un pays où sa consommation a augmenté de 7 % par an au cours de la dernière décennie, alors que la croissance annuelle de la production n'est que de 1,8 %. La pénurie d'or noir trouve également son origine dans l'épuisement progressif des grands gisements nationaux, ceux du nord-est en particulier. Les principaux champs pétrolifères comme Daqing, Sengli et Liaohe qui assurent 80 % de la fourniture nationale de pétrole, ont atteint leur pic de production dans les années quatre-vingt et leur exploitation devient de plus en plus coûteuse. L'insuffisance et la vulnérabilité des infrastructures de transport entre les ressources de l'Ouest (désert du Taklamakan et bassin du Tarim) et le reste du pays expliquent aussi la distorsion de l'équilibre pétrolier chinois. Sur ce déficit d'infrastructures vient se greffer la problématique de la minorité ouïgour, dans le collimateur du gouvernement chinois pour ses visées sécessionnistes panturque. Les Ouïgours sont la plus importante des minorités de Chine. Installés au Turkestan oriental, ils sont très fortement implantés dans la province du Xinjiang, une région pétrolifère située sur une ligne de confrontation entre la Russie, les pays islamiques et l'Occident. Les visées panturques du mouvement autonome ouïgour inquiètent de plus en plus le gouvernement chinois qui craint que la sécurité de ses approvisionnements, notamment en provenance du Kazakhstan et du Tadjikistan, ne soit à terme menacée par des actes terroristes. Devant ces perspectives de pénurie, le gouvernement chinois n'a pas tardé à élaborer une nouvelle stratégie d'approvisionnement à long terme, fondée sur la sécurisation maximale des approvisionnements et sur un accès direct aux ressources en hydrocarbures. Cette redéfinition représente un bouleversement considérable pour un pays dont la politique énergétique a toujours obéi au paradigme de l'autosuffisance.

La redéfinition « tous azimuts » de la stratégie d'approvisionnement énergétique chinoise

Cette réorientation « tous azimuts » s'incarne d'abord dans une politique de coopération renforcée de la Chine avec ses principaux fournisseurs, notamment ceux du Moyen-Orient, qui représentent près de 60 % des importations pétrolières chinoises. Cet investissement moyen-oriental n'est pas nouveau. Les préoccupations énergétiques croissantes de Beijing vis-à-vis du Moyen-Orient se sont manifestées dès 1999 quand Jiang Zemin s'est rendu en Arabie Saoudite et en Iran, et a réussi à obtenir de ces pays une augmentation substantielle du volume d'importation de pétrole. Il ne fait pas de doute que le renforcement des liens entre Beijing et Riyad va alimenter la concurrence entre la Chine et les États-Unis. La Chine a déjà pris la place des États-Unis comme premier acheteur de pétrole saoudien – elle a remporté en 2004 un important contrat d'exploitation au détriment des compagnies américaines. Cependant, la Chine est consciente de l'instabilité géopolitique de la région, notamment suite à l'intervention américaine en Irak, et de la vulnérabilité à laquelle l'expose sa dépendance du pétrole moyen-oriental. Alors que le Golfe devrait constituer jusqu'à 75 % des importations chinoises de brut début 2010, une rupture brutale des approvisionnements pourrait provoquer une paralysie complète du système économique chinois. Prenant acte de ce handicap, la Chine s'est lancée dans une politique de diversification de ses sources

d'approvisionnement. Cette diversification se traduit par une politique d'accès aux ressources en hydrocarbures à travers l'internationalisation de ses compagnies énergétiques (China Petrochemical Corporation/SINOPEC, China National Petroleum Company/CNPC, China National Offshore Oil Corp/CNOOC) qui vont directement acheter des nappes pétrolières en Amérique du Sud (Brésil, Pérou, Venezuela) et surtout en Afrique. L'avantage d'investir dans la prospection, l'exploitation et l'importation sur ces continents est évident pour la Chine : un accès physique aux sources d'hydrocarbures lui permet de ne plus dépendre des fluctuations des prix du marché, car, détail qui a son importance, chaque fois que le prix du pétrole augmente de 5 dollars par baril, la Chine doit dépenser plus de 10 millions par jour pour payer ses importations. À ce titre l'Afrique est considérée comme un enjeu de première importance. À l'instar de la politique énergétique américaine, la Chine commence à investir massivement sur ce continent qui assure d'ores et déjà 20 % de ses importations de pétrole, part qui doit atteindre 30 % dans les prochaines années. L'Algérie, le Gabon, l'Égypte ont été les premiers pays ciblés par la puissance chinoise pour leurs réserves prouvées. La Chine table sur une augmentation potentielle de 68 % de la production pétrolière africaine d'ici 2020. À l'heure actuelle, l'Afrique reste le seul continent où les Chinois ont la possibilité de développer ce type d'implantations.

Les répercussions géopolitiques de la « course à l'énergie » chinoise

Premier effet de cette course à l'énergie, la rivalité sino-japonaise pour la domination de la mer de Chine est en train de s'amplifier : l'intrusion, début novembre 2004, d'un sous-marin nucléaire chinois dans les eaux territoriales japonaises en est un des symptômes. Depuis que le Président Hu Jin tao a donné l'ordre aux sociétés pétrolières étatiques « d'aller à l'étranger » pour assurer l'approvisionnement, celles-ci ont effectué des forages en mer de Chine orientale à la limite ouest de la ligne que le Japon considère comme sa frontière. Présenté comme une erreur de manœuvre par le gouvernement chinois, cet incident est un prélude au jeu de guerre économique qui se met en place entre les deux rivaux séculaires. L'officialisation du projet d'oléoduc reliant Taïchet, dans la région d'Irkoutsk, au port de Nakhodka qui se situe en face du Japon, a mis fin aux espérances de la Chine qui militait activement pour un tracé reliant la Sibérie orientale à Daqing, en Mandchourie chinoise. Cette décision illustre la méfiance qui règne entre les deux puissances d'Asie Centrale.

* *
*

Problématiques énergétiques et environnementales en Chine.

L'émergence d'un géant économique s'accompagne nécessairement de l'émergence d'un géant énergétique. Depuis 1979, la Chine jouit d'une croissance annuelle moyenne de +9,5 % ; cette expansion économique rapide a forcément suscité une forte progression de sa demande énergétique primaire. Étant donné que l'économie chinoise croît à une vitesse fort supérieure aux économies des pays de l'OCDE, le poids énergétique de la Chine est en forte progression. À partir de la décennie 1991-2001, elle devient le principal pôle de croissance de demande mondiale d'énergie, devant les États-Unis. Entre 2000 et 2005, son taux de consommation a augmenté de 60 % ; cela est dû notamment à la forte croissance de la classe moyenne chinoise, qui atteint un niveau de revenus qui la porte vers une structure de consommation intensive en énergie. Une telle croissance énergétique pose un défi environnemental sans précédent. Aujourd'hui, les dirigeants chinois se disent prêts à adopter un nouveau modèle qui équilibrerait la croissance économique avec certaines normes environnementales, mais la plupart des quotas établis par le gouvernement pour diminuer la pollution ne sont pas respectés, faute de volonté et d'institution centralisée qui contrôle la mise en application des consignes. La dure réalité est qu'à moins que la Chine ne trouve cet équilibre, les limites écologiques contre lesquelles la croissance économique chinoise commence à se buter pourraient étouffer toute croissance supplémentaire.

L'état des lieux énergétique en Chine

L'approvisionnement énergétique est d'abord une question intérieure, puisque la quasi-totalité de l'énergie consommée en Chine est produite dans le pays. Actuellement, la Chine est capable d'assurer plus de 90 % de ses besoins énergétiques grâce aux richesses domestiques, notamment les vastes réserves de charbon. Il est estimé que près de 70 % de la croissance de la demande primaire d'ici 2025 sera couverte par des ressources produites sur son territoire. Mais à cause de l'étonnante croissance économique de la Chine au cours des trois dernières décennies, la politique maoïste d'autosuffisance devra être abandonnée. Trente ans de croissance rapide ont généré une demande énergétique qui est en passe de dépasser les réserves domestiques disponibles. Ainsi, la capacité du gouvernement chinois à assurer ses besoins énergétiques est au sommet des préoccupations nationales, et les dirigeants font face à d'importants défis politiques et institutionnels. La priorité de la Chine reste le pétrole, puisque c'est le seul combustible qu'elle importe en grande quantité. Par ailleurs, la consommation pétrolière ne fera qu'augmenter dans les décennies à venir, à cause de l'accession des masses urbaines à un niveau de revenus leur permettant d'acheter des voitures. Par conséquent, le pétrole influence fortement le comportement chinois sur la scène internationale, à travers la mise en œuvre d'une intense diplomatie pétrolière. Celle-ci a deux objectifs : d'une part, la diversification des approvisionnements et d'autre part, la sécurisation physique des flux vers la Chine. Afin de maximiser les réserves de pétrole qui lui sont accessibles, le gouvernement chinois a entrepris l'établissement de liens économiques et politiques avec des pays producteurs (notamment à travers des investissements en Afrique et au Moyen-Orient), le développement d'activités d'exploration et de production des compagnies chinoise partout où c'est possible (surtout dans la mer de Chine méridionale et orientale), et la création d'un stock stratégique national. En ce qui concerne le gaz naturel, le gouvernement se dit prêt à accélérer la pénétration du gaz dans le bilan énergétique de la Chine, en partie pour des raisons environnementales. Malgré cette volonté et la présence de vastes réserves sur le territoire, la demande gazière restera latente tant que l'infrastructure et les réseaux de transport et de distribution nécessaires ne seront pas développés. Malgré la place prioritaire donnée au développement d'autres options énergétiques telles que l'hydroélectrique et le nucléaire, celles-ci n'assureront qu'une fraction des besoins de la Chine à cause de contraintes économiques, technologiques et écologiques. Il est évident que le charbon restera la source principale d'énergie dans les prochaines décennies. Désormais, les émissions de gaz à effet de serre produits par la combustion du charbon font du système énergétique chinois un problème environnemental mondial.

Des limites environnementales pourraient étouffer la croissance chinoise

La croissance historique de la Chine provient en grande partie de son industrie lourde fondée sur le charbon, et de l'urbanisation. Effectivement, le régime autoritaire semble dépendant de la croissance rapide, peu importe les coûts futurs ou les conséquences environnementales. L'état dans lequel l'environnement se trouve actuellement est en passe de s'empirer si les dirigeants chinois continuent à miser sur une industrie à forte consommation énergétique et une urbanisation incontrôlée pour alimenter sa croissance économique. Il est difficile de trouver des statistiques fiables quant à l'état des lieux écologique en Chine, mais la plupart

des rapports sortis récemment suggèrent que la pollution - aussi bien de l'air que de l'eau - est responsable pour une grande partie des décès en Chine chaque année. Environ 300 000 morts par an sont attribuables à la pollution dans l'air ambiant ; seulement 1 % des 560 millions de citoyens chinois respirent de l'air considéré propre selon les critères de l'Union européenne. Des 10 villes les plus polluées au monde, six d'entre elles se trouvent en Chine. L'état de l'eau dans le pays est critique ; un tiers de l'eau des rivières de la Chine est considéré comme étant trop polluée, même pour l'usage agricole ou industriel. Plus de 75 % de l'eau qui traverse les zones urbaines est trop contaminée pour l'usage quotidien. Tandis que le nord de la Chine abrite environ la moitié de la population du pays, la région risque de devenir le plus grand désert au monde. En 2002, le gouvernement a entrepris l'ambitieux projet de creuser trois canaux afin de détourner une partie des eaux du Yangtze vers le fleuve Jaune. Un tel projet implique aussi bien des risques environnementaux que politiques, à savoir ; la déstabilisation sociale causée par le déplacement massif et forcé de la population, le changement climatique induit par la construction de nouveaux cours d'eau artificiels, le dessèchement des fleuves affluents, l'impact sur les États en aval comme l'Inde et le Bangladesh, et la disparition potentielle de certaines espèces aquatiques.

Perspectives pour l'avenir

Étant donné l'échec du gouvernement chinois à trouver un équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement, il est évident que les problèmes environnementaux de la Chine sont en partie de nature systémique. Les fonctionnaires sont récompensés en fonction de leur capacité de faire croître l'économie et de maintenir l'ordre social. Tout activiste écologique - considéré une menace à l'ordre public - est censuré et persécuté par le gouvernement central. Tant que les dirigeants chinois privilégient la réussite économique et l'ordre social au détriment du développement durable, la situation ne s'améliorera pas. La Chine ne peut plus se permettre de développer une stratégie économique, basée sur une industrie fortement consommatrice en énergie, sans prendre en compte les problématiques environnementales qui en découlent. Sans une approche équilibrée entre les deux, ces limites environnementales risquent de museler toute croissance supplémentaire. Mais les mesures prises par le gouvernement central jusqu'à présent pour renouveler sa politique énergétique et environnementale ne sont que symboliques et soulignent sa tendance à s'investir seulement dans des projets à court terme, au lieu de chercher une solution durable. Le manque de cohérence dans sa stratégie énergétique est largement dû au fait que la Chine n'a pas d'institution centrale qui génère une politique énergétique universelle. Par conséquent, l'autorité est divisée entre le gouvernement central et les compagnies d'État qui exercent une puissante influence sur la politique énergétique du pays. Ainsi, les dirigeants sont souvent incapables de gérer les défis dans le secteur et le pays subit des crises énergétiques, des coupures d'électricité, des accidents miniers et fait face à des problèmes environnementaux catastrophiques. La gestion de l'énergie et de l'environnement en Chine est un souci qui concerne la communauté internationale. D'une part, la croissance économique chinoise continuera à impacter directement les marchés énergétiques mondiaux, et explique en partie la forte croissance de la demande énergétique mondiale et la hausse des prix. D'autre part, les dégâts écologiques induits par l'ascension économique de la Chine ne restent pas confinés à l'intérieur du territoire en question, et commencent déjà à se faire sentir chez ses voisins, ainsi qu'au niveau global.

* *

*

La stratégie aérospatiale chinoise

Le test par la Chine d'un missile antisatellite a relancé l'importance stratégique de l'espace. La confirmation venue du Pentagone a eu l'effet d'un coup de tonnerre dans l'univers des experts militaires occidentaux : la Chine a testé avec succès une arme antisatellite. Le 11 janvier 2007 elle a procédé au tir d'un missile balistique de portée intermédiaire (IRBM, Intermediate-Range Ballistic Missile) sur un de ses satellites météos hors d'usage. Difficile de savoir si la destruction de cette cible a été provoquée à la suite d'un rapprochement orbital suivi de l'explosion d'une charge, ou si le satellite a été détruit par la technologie dite « hit to kill ».

L'effet a été double : d'une part la perspective de la militarisation de l'espace s'est trouvée relancée, alors qu'elle avait perdu de son actualité depuis quelques années et la fin de la Guerre Froide ; d'autre part cet événement interroge sur le retour au premier plan du concept de « guerre des étoiles » apparu en mars 1983 dans un discours de Ronald Reagan.

Puissance spatiale depuis 1970, la Chine est devenue, le 15 octobre 2003 - après l'Union soviétique en 1961 et les États-Unis en 1962 -, le troisième pays à mettre en orbite une capsule spatiale habitée, grâce à sa fusée "Longue marche". Elle dispose non seulement de toute une panoplie de missiles balistiques à courte et moyenne portée mais aussi de missiles intercontinentaux et l'on estime que depuis 2001, elle possède vraisemblablement la capacité de lancer des missiles à longue portée à partir de sous-marins.

La Chine ne cache pas ses intentions de moderniser ses capacités balistiques intercontinentales ; le 5 novembre 2007, Le président chinois Hu Jintao a appelé la force de la seconde artillerie (SAF en anglais), les troupes stratégiques de la Chine, à améliorer leurs performances rapidement et de manière satisfaisante et à ne pas épargner leurs efforts pour réaliser les buts qui leur sont assignés.

Une stratégie ambivalente : volonté de paix martelée, recherche et modernisation militaires relancées. Le 15 octobre 2007, dans son discours prononcé au 17e Congrès national du PCC au nom du 16e Comité central du PCC, Hu Jintao a d'abord exprimé une volonté d'accélérer « le rythme de la modernisation [des] forces armées dans les cinq prochaines années ». Le but avoué est « l'autodéfense » et « le maintien de la paix mondiale ». « Nos forces armées devront mettre en application les principes de la stratégie militaire prévue pour la nouvelle période. C'est ainsi qu'elles sauront accélérer la réforme militaire à la chinoise, intensifier les préparatifs de combat et élever leur aptitude à faire face à de multiples menaces sur la sécurité du pays et à accomplir des tâches militaires diversifiées ». Cela implique naturellement des investissements conséquents, comme en témoignent les projections des dépenses relatives à la modernisation de l'armée chinoise.

- a. Les nouvelles orientations du budget chinois pour la défense et les priorités définies par le livre blanc. La Chine connaît des dépenses militaires exponentielles ; qu'il s'agisse de sous-marins, missiles ou bien encore du renseignement, Pékin est sur tous les fronts, avec un budget défense en hausse de 17,8 %. Cette hausse à deux chiffres, constante depuis le début des années quatre-vingt-dix, fait que le budget de l'armée chinoise atteint désormais 7,5 % du budget national, soit 350 milliards de yuans (45 milliards de dollars). Officiellement « dans le but de combattre dans les conditions d'une guerre défensive »... Depuis longtemps, la Chine mène un double jeu, qui consiste à multiplier les annonces de réalisations techniques à des fins militaires tout en martelant des intentions pacifiques et une « émergence paisible » auxquelles peu de monde ne croit. Terre, mer, espace : la montée en puissance s'affirme et les Chinois gagnent du terrain sur les fronts technologiques. Ils accumulent les performances tout en réduisant leur personnel militaire (200 000 postes supprimés depuis 2003), préférant investir dans la recherche. Le dernier livre blanc de la défense, publié par l'état-major chinois, soulignait, fin 2006, que l'APL se donnerait « les moyens de gagner la guerre du renseignement au milieu du siècle ».
- Sous-marins. En janvier, trois ans après avoir envoyé son premier homme dans l'espace, la Chine a procédé au tir réussi d'un missile antisatellite, pulvérisant un de ses vieux engins météorologiques à 800 kilomètres du sol, là où se promènent les satellites espions américains. Le message a été reçu cinq sur cinq par le Pentagone. Enfin, début mars, alors que les médias regorgent de films sur les performances du J-10, le dernier jet de combat chinois, la marine aurait procédé, selon les Américains, aux essais en mer du premier de cinq sous-marins à propulsion nucléaire de nouvelle génération, capable de lancer des missiles à 8 000 kilomètres. Elle serait également en train de perfectionner de nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque. De quoi inquiéter la puissance navale américaine et perturber son rythme de croisière dans le Pacifique.

Mais pour nombre d'experts, Taïwan est la cible principale de l'effort militaire des Chinois. Les dirigeants de l'île ont d'ailleurs été les premiers à réagir à cette annonce de la hausse du budget militaire. Les États-Unis sont eux aussi montés en puissance, s'inquiétant du « manque de transparence » de la Chine sur ce sujet, tant dans les chiffres que dans les intentions.

- b. Une concurrence quasi ouverte avec les États-Unis. Bien que le budget militaire américain soit presque dix fois plus élevé que celui annoncé par la Chine, le Pentagone est extrêmement attentif à l'évolution des projets chinois. « Ils développent leur capacité militaire pour atteindre une forme de parité avec les États-Unis », déclarait, fin février, Michael McConnell, ancien amiral qui vient d'être nommé à la direction des services de renseignement. Le terme de « menace » est employé. Mais il est difficile d'avoir des informations fiables ; selon les services américains, la Chine dépenserait pour sa défense non pas 45 milliards chaque année mais de 80 à 115 milliards de dollars, ce qui la placerait au deuxième rang mondial en restant malgré tout loin derrière les États-Unis, où l'administration Bush a réclamé cette année 484 milliards de dollars pour son budget défense, sans compter les dépenses engagées en Afghanistan et en Irak.
- c. Comment la Chine justifie idéologiquement cette course aux armements. Au Parlement chinois, où près d'un délégué sur dix est militaire, la petite salve nationaliste du Premier ministre Wen Jiabao a été particulièrement bien accueillie : « La construction d'un système de défense nationale et d'une armée du peuple puissante est une tâche stratégique de la modernisation socialiste. » D'autant qu'aux déclarations, s'ajoutent les bonnes intentions : « Nos forces armées contribueront tant à la sauvegarde de la souveraineté, de la sécurité et de l'intégrité territoriale de l'État qu'au maintien de la paix mondiale », a-t-il ajouté.
- « Nous devons donc, du point de vue de la stratégie globale relative à la sûreté et au développement de l'État, planifier globalement l'édification de l'économie et de la défense nationale, et réaliser l'unité de la prospérité de l'État et de la puissance des forces armées au cours de la construction in extenso d'une société de moyenne aisance », a noté M. Hu. Pour atteindre l'objectif stratégique d'édifier une armée informatisée et de gagner une éventuelle guerre informatisée, Hu a dit que la Chine intensifierait les entraînements militaires dans les conditions de l'informatisation, accélérerait la formation d'un grand nombre de militaires de type nouveau et hautement qualifiés et transformerait le mode de formation de la force de combat.
- La Chine va « améliorer la capacité d'innovation autonome, accélérer la mise au point de nouveaux armements et équipements militaires et élever leur qualité », a-t-il poursuivi. Le pays perfectionnera « le système de recherche et de production qui permet d'associer l'industrie militaire à l'industrie à usage civil et d'assurer l'interchangeabilité des technologies, ainsi que celui de la formation des militaires qualifiés et du soutien logistique de l'armée, et il nous importe aussi d'administrer les forces armées dans un esprit de diligence et d'économie. Tout cela de manière à nous frayer une voie de développement dual -- militaire et civil -- à la chinoise », a-t-il dit.
- Selon une déclaration conjointe du Bureau d'État des Statistiques, du ministère chinois des Sciences et Technologies et du ministère chinois des Finances, les investissements ont augmenté de 22,6 % en base annuelle, soit 55,31 milliards de yuans. Cette augmentation amène les dépenses pour l'innovation à 1,42 % du PIB du pays en 2006, la proportion la plus élevée dans l'histoire de la Chine, souligne la déclaration.
- La Chine s'est donc fixée pour objectif d'investir 2 % de son PIB dans la R&D d'ici 2010, selon le 11e Plan quinquennal pour le développement économique et social national (2006-2010). D'après les détails communiqués sur ces investissements, les entreprises ont investi 213,45 milliards de yuans, soit 71,1 % du total. Les instituts de recherche du gouvernement ont investi 56,7 milliards de yuans, alors que les institutions d'enseignement supérieur ont investi 27,7 milliards de yuans, soit respectivement 18,9 % et 9,2 %. Environ 234,28 milliards de yuans, soit 78 % du total des investissements ont été utilisés pour le développement, 16,8 % pour la recherche appliquée et seulement 5,2 % pour la recherche scientifique fondamentale.
- d. La situation militaire chinoise. Souligner une possible menace chinoise est un déjà un motif suffisant pour justifier les efforts importants du Pentagone en vue d'améliorer et de moderniser son propre arsenal et ainsi établir une hégémonie nucléaire sans partage. Un article paru dans le numéro de mars avril du Foreign Affairs intitulé « La montée de la prééminence nucléaire américaine » par Keir A. Lieber et Daryl G. Press offrait une estimation donnant à réfléchir sur la direction prise par la politique nucléaire américaine.
- Durant la guerre froide, la doctrine militaire dominante était dénommée Destruction mutuelle assurée (DMA). Avec des milliers d'armes nucléaires basées sur une variété de plateformes, y compris les sous-

marins, les avions et les missiles à longue portée, aucun côté n'était en position d'anéantir l'armement de son adversaire lors d'une première frappe. Le fait qu'il subsiste même une partie de l'arsenal nucléaire après une attaque signifiait une riposte dévastatrice sur l'agresseur.

Les auteurs de l'article du Foreign Affairs ont souligné que des sections de l'establishment américain n'avaient jamais accepté la doctrine de destruction mutuelle assurée et que le Pentagone cherche apparemment à atteindre la « prééminence nucléaire », c'est-à-dire la possibilité d'enlever à tout ennemi possédant l'arme nucléaire la possibilité de riposter à une première frappe des États-Unis. La plus grande partie de l'article est consacrée à faire une analyse méticuleuse, utilisant des sources disponibles publiquement, de la possibilité pour la Russie de soutenir et de riposter à une première frappe américaine. Il conclut qu'avec le déclin des défenses de la Russie, de sa flotte sous-marine avec des armes nucléaires et de ses missiles à longue portée depuis l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, les États-Unis ont probablement atteint la « primauté nucléaire ».

L'article de Foreign Affairs indique aussi clairement que les armes nucléaires de la Chine sont encore plus vulnérables à une attaque américaine. « Une première frappe américaine pourrait réussir, qu'elle soit lancée par surprise ou en pleine crise durant une alerte chinoise. La Chine a un arsenal nucléaire limité. L'Armée populaire de libération ne possède à présent aucun SSBN (sous-marin capable de lancer des missiles balistiques) ou bombardier de longue distance. Sa marine disposait autrefois de deux sous-marins à missiles balistiques, mais un a coulé, et l'autre, qui était si mal en point qu'il ne s'est jamais aventuré à l'extérieur des eaux chinoises, n'est plus opérationnel.

« La force de bombardiers à portée moyenne de la Chine n'est pas plus impressionnante : les bombardiers sont obsolètes et vulnérables. Selon des estimations non classifiées du gouvernement américain, tout l'arsenal nucléaire intercontinental de la Chine consiste en 18 MBIC (missile balistique intercontinental) à une tête. Ils ne sont pas prêts à être lancés en urgence : leurs têtes de guerre sont entreposées et les missiles eux-mêmes n'ont pas de carburant. (Les MBIC de la Chine utilisent du fioul liquide, qui corrode les missiles après 24 heures ; on estime à deux heures le temps nécessaire pour faire le plein. L'absence d'un système avancé de détection ajoute à la vulnérabilité des MBIC. Il semble que la Chine ne serait nullement avertie d'une attaque de missiles tirés d'un sous-marin américain ou d'une frappe utilisant des centaines de missiles de croisière furtifs à têtes nucléaires. »

En janvier 2007, trois ans après avoir envoyé son premier homme dans l'espace, la Chine a procédé au tir réussi d'un missile antisatellite, pulvérisant un de ses vieux engins météorologiques à 800 kilomètres du sol, là où se promènent les satellites espions américains. Le message a été reçu cinq sur cinq par le Pentagone. Enfin, début mars, alors que les médias regorgent de films sur les performances du J-10, le dernier jet de combat chinois, la marine aurait procédé, selon les Américains, aux essais en mer du premier de cinq sous-marins à propulsion nucléaire de nouvelle génération, capable de lancer des missiles à 8 000 kilomètres. Elle serait également en train de perfectionner de nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque. De quoi inquiéter la puissance navale américaine dans le Pacifique et entretenir le flou sur les moyens réels dont dispose Pékin.

Les progrès de l'aérospatiale chinoise et ses conséquences diplomatiques et stratégiques.

- a. Les faits : le tir chinois antisatellite. Jusqu'à présent, seuls les États-Unis et l'ancienne Union Soviétique avaient procédé avec succès à la destruction de satellites en orbite. Les tests d'interception ont cependant été interrompus à la fin des années 1980 en raison du problème de rejet de débris. La Chine a travaillé au cours des dernières années sur plusieurs méthodes d'interception de satellite. Outre la frappe avec un missile balistique, Pékin travaille sur le développement de puissants lasers capables d'« aveugler » les satellites espions. En août 2006, des informations ont circulé à propos de tels aveuglements de satellites espions américains au-dessus de la Chine. Révélé par les services d'espionnage américains, le tir a atteint sa cible sans bavure, démontrant l'avancée scientifique chinoise en matière d'armes spatiales. Il aurait eu lieu depuis la base de Xichang, dans le sud-ouest de la Chine, dans la matinée du 12 janvier (la veille en Occident), et provoqué l'explosion du satellite désaffecté à 800 kilomètres d'altitude, éparpillant des milliers de débris susceptibles d'entrer en collision avec de coûteux matériels en orbite, selon des experts américains et japonais. Les débris de Feng Yun (Vent et nuage), le satellite chinois, pourraient représenter une menace pendant un quart de siècle. Ce risque avait été l'une des raisons principales qui avaient poussé l'Union soviétique en 1982, puis les États-Unis en 1986, à mettre un terme à leurs essais, à une époque

où l'espace était beaucoup moins fréquenté. Jusqu'à présent, seuls ces deux pays avaient procédé à la destruction à distance d'engins spatiaux.

- b. L'impact diplomatique. La première question que l'on peut être amené à se poser concerne la licéité du tir chinois : va-t-il à l'encontre des traités en la matière ou pas ? Xavier Pasco, expert auprès de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), explique que ce tir n'est contraire à aucun traité international, la seule référence pouvant s'appliquer étant celle du traité du 27 janvier 1967 sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique (traité de l'espace), c'est-à-dire notamment sa non-militarisation. Les Américains se suffisent du flou de ce texte qui prône un "usage pacifique" de l'espace, ce qui ne veut pas dire forcément non militaire, mais non offensif.

Les négociations dites Paros (prévention d'une course aux armements dans l'espace) se poursuivent depuis plusieurs années à Genève, sans grand résultat. Les États-Unis et Israël y adoptent une attitude négative, Washington estimant que, une telle course aux armements n'existant pas, il n'y a pas lieu d'envisager un nouvel outil multilatéral contraignant. Le président George Bush a adopté en 2006 une nouvelle stratégie spatiale qui insiste sur la nécessité de préserver la "liberté d'action" de l'Amérique dans l'espace.

Le danger le plus immédiat de l'"armement" de l'espace (auquel l'Europe est particulièrement sensible) est celui des débris, qui constituent déjà une réelle menace pour le lancement des satellites.

À l'heure où la Chine renforce son arsenal militaire, modernise ses armes nucléaires et envoie des hommes dans l'espace, le satellite killer fait donc mouche à la Maison Blanche. En théorie, il signifie que les satellites d'espionnage militaires américains, ceux-là même qui ont détecté l'explosion, se trouvent dans la zone de tir des Chinois. Gordon Johndroe, porte-parole du Conseil à la sécurité nationale de la présidence américaine, a déclaré que l'« essai de telles armes est contradictoire avec l'esprit de coopération auquel aspirent nos deux pays dans le domaine civil ». Discours de façade selon le Herald Tribune, qui rappelait vendredi que George Bush avait donné son feu vert en août pour un nouveau programme spatial, ignorant les appels notamment russes et chinois. Selon le journal américain, l'administration Bush aurait autorisé des études sur une arme antisatellite utilisant le laser, plus rapide et plus puissante que ses ancêtres des années quatre-vingt. La Chine a-t-elle voulu contrer ces projets ? Pour un expert, toujours cité par le Herald Tribune, le tir chinois vise à « faire monter la pression sur les États-Unis afin de négocier sur le désarmement de l'espace ».

Contrairement à son attitude lors de ses précédentes prouesses spatiales, la Chine s'est montrée d'une discrétion absolue sur ce nouveau succès balistique. Faute d'obtenir un traité interdisant les armes dans l'espace, la Chine entend ainsi résister à ce qu'elle perçoit comme la menace spatiale américaine. Mais parallèlement, le fait qu'elle devienne le troisième pays à maîtriser une telle technologie, ne peut que renforcer le camp de ceux qui, à Washington, ne cessent de dénoncer la « menace militaire chinoise ».

Même si Pékin considère son programme de recherche anti-satellitaire comme purement défensif, il a été perçu comme déstabilisant voire offensif par d'autres États. Le Traité de l'Espace de 1967 interdit sa militarisation, la mise en place d'armes nucléaires ou toute autre forme d'arme de destruction massive sur l'orbite terrestre, leur installation sur la Lune ou leur stockage dans l'espace. Mais le Traité n'interdit pas d'abattre un satellite...

- c. L'impact stratégique et la menace sur Taiwan. Pékin peut frapper loin. La Chine pourrait attaquer Taïwan avec des missiles balistiques ; c'est la première et la plus évidente des conséquences de cette capacité de destruction des satellites, outre l'insécurité dans laquelle elle plonge les satellites étrangers et notamment américains.

À en croire un des derniers rapports de la défense nationale publié par le magazine spécialisé dans les études stratégiques Review of National Defense Policies, la Chine continentale a une fois de plus renforcé ses missiles sur la côte sud-est en y ajoutant trois ou quatre batteries de missiles balistiques. Selon le magazine, se trouvent parmi ces nouveaux missiles des M11A et des M9A modifiés qui ont respectivement une puissance de feu de 600 à 800 kilomètres et peuvent ainsi toucher n'importe quelle partie de Taiwan.

Dans son article paru le 21 novembre 2007, le magazine cite également un rapport du département américain à la défense déclarant qu'en 2002, le continent avait déployé 350 missiles de classe-M et que ce nombre augmentait de 50 unités par an. Le nombre a cependant atteint 450 en 2003, dépassant les prévisions américaines.

Durant la période 1995-2003, le nombre de missiles visant Taiwan s'est accru 11 fois selon le magazine, qui indique que Pékin pourrait avoir déployé 600 missiles contre Taïwan d'ici à 2005. Les missiles se trouvent dans les provinces sud-est : Nanjing, Fujian, Jiangsi, Guangdong et Chejiang.

- d. De l'intérêt de vouloir décrocher la Lune. Après avoir envoyé un homme dans l'espace en 2003²⁰, la Chine vient donc de lancer avec succès son premier satellite d'exploration lunaire, Chang'e. Chang'e I, du nom d'une déesse de la mythologie chinoise qui s'était élevé de la Terre à la Lune après avoir bu un élixir, est la première des trois phases du projet lunaire chinois et a pris son envol le 24 octobre 2007 à 18 h 05 heure chinoise. Selon l'agenda de ce projet, la deuxième phase devrait s'effectuer en 2012 avec Chang'e II qui comprend l'atterrissage d'un véhicule sur la surface lunaire. La troisième phase, Chang'e III, prévoit l'atterrissage et le retour vers la terre d'un véhicule. Cette opération ne devrait pas se produire avant 2017 et devra nécessiter un nouveau lanceur. Seulement après, les Chinois pourront envisager d'envoyer le premier taïkonaute sur la Lune, un événement qui ne devrait cependant pas se réaliser avant 2020.

L'objectif de cette première mission est la réalisation d'expériences scientifiques, l'acquisition d'images en trois dimensions et l'analyse de la répartition des éléments présents à la surface lunaire. Pas seulement pour la Chine. Les informations recueillies devraient être mises en commun au profit de la communauté scientifique internationale, même si comme le précise Isabelle Sourbès-Berger, les Chinois doivent se garder une certaine priorité avant de mettre les informations à disposition. Un autre objectif important du programme spatial chinois est, comme le souligne Philippe Coué, de « compléter nos connaissances sur l'astre », et à terme, « entamer une exploration habitée du satellite de la Terre ». Contrairement aux programmes spatiaux européens et américains, essentiellement tournée vers la découverte de technologie et les sauts d'innovation, le programme spatial chinois a pour principale fin de contribuer à la croissance du pays.

Le programme lunaire chinois poursuit également deux objectifs symboliques. La Lune est d'abord un élément important de la mythologie chinoise et a toujours fait rêver les Chinois. Mais il s'ajoute à cette tradition un besoin de reconnaissance internationale de la puissance technologique de la Chine, dans l'ombre de laquelle se trouve une question de fierté nationale. La large couverture médiatique à laquelle a été soumis le lancement de Chang'e I démontre tout l'intérêt que portent les Chinois à leur programme spatial. Une enquête réalisée par le China Youth Daily avant le lancement de Chang'e I, avait révélé que 68,9 % des personnes interrogées étaient certaines d'assister au décollage ce mercredi. Et 99 % avaient indiqué qu'ils désiraient saisir des images de cet événement. Les Chinois ont réagi également sur Internet et ont affiché leur fierté quant au succès de ce lancement. Des ambitions scientifiques, technologiques et économiques, auxquelles s'ajoute une aspiration à la reconnaissance internationale : tels sont les enjeux du programme lunaire chinois.

La Chine et le bouclier antimissile américain : perspectives politiques et stratégiques. Début juin 2007, la Chine a critiqué le projet de bouclier antimissile américain en Europe de l'Est, estimant que cette initiative portait atteinte à la « confiance mutuelle » entre les grandes puissances et pouvait engendrer de « nouveaux problèmes de prolifération ».

« La Chine estime que la défense antimissile a un impact sur l'équilibre stratégique et la stabilité », a déclaré une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Jiang Yu. « Cela ne contribue pas à la confiance mutuelle entre les grandes puissances et à la sécurité régionale. Cela peut aussi provoquer de nouveaux problèmes de prolifération », a-t-elle ajouté.

Comment s'étonner de cette prise de position, sachant que la Chine redoute exactement le même bouclier qui serait déployé au Japon par les États-Unis ? Le paradoxe de la relation triangulaire entre Washington, Tokyo et Pékin, tient dans le fait que le dossier concentrant toutes les irritations des trois acteurs n'a encore aucune réalité. Le bouclier antimissile, Theater Missile Defense (TMD), que les Américains tentent de déployer avec leurs partenaires de la zone ne sera effectivement pas opérationnel avant 2007 au plus tôt. Ce système en cours de développement entre les États-Unis et le Japon rencontre cependant l'opposition la plus ferme des chinois : la poursuite de la mise au point d'un système antimissile est un « acte dangereux » motivé par la « poursuite de l'hégémonie et de la supériorité stratégique » des États-Unis, selon un article paru dans le Liberation Army Daily, en janvier 1999.

Le débat sur l'utilité du développement d'un dispositif antimissile n'est pas récent. Il débute dès le début de la décennie 1980, avec le projet de « guerre des étoiles » ou « Initiative de Défense Stratégique (IDS) » du Président Ronald Reagan. Après la fin de l'ère bipolaire, il retrouve de la vigueur en 1998, avec le développement de programmes de missiles balistiques en Corée du Nord, Iran et Irak, à la suite de la seconde guerre du Golfe au cours de laquelle 28 soldats américains sont tués par le tir d'un missile Scud.

²⁰ Yang Liwei n'est pas n'importe quel « cosmonaute professionnel », comme il aime à se présenter modestement. Premier Chinois dans l'espace, il doit désormais amplifier l'écho de ses 21 heures passées en orbite, à bord du vaisseau Shenzhou V, le 15 octobre 2003.

L'opposition de la Chine au TMD reste essentiellement orale pour le moment. La National Missile Defense (NMD), actuellement en cours de développement pour la défense antimissile du territoire américain, préoccupe cependant beaucoup plus la Chine. La possibilité de frapper les États-Unis ne serait effectivement plus à la portée de la Chine. La CIA considère que la Chine détient 20 missiles en mesure de frapper les États-Unis sur leur propre territoire, alors que les États-Unis en détiennent plus de 6 000. Les 20 missiles chinois suffisent cependant à faire réfléchir à deux fois les États-Unis avant d'intervenir militairement dans le Sud-est asiatique. Le NMD ferait de facto tomber cette option pour la Chine. Le général Xiong Guangkai, chef d'état-major adjoint de l'Armée Populaire de Libération (APL), ne répondait-il pas aux menaces américaines durant la crise du détroit de Taïwan, en 1996, par « vous ne nous menacerez plus une nouvelle fois, car en fin de compte, vous êtes beaucoup plus préoccupé par Los Angeles que par Taipei » ?

Si la TMD n'est pas aussi stratégiquement significative pour la Chine que la NMD, il n'en demeure pas moins qu'elle conteste les points suivants :

- l'intégration de Taïwan dans l'Alliance sur la sécurité entre le Japon et les États-Unis ;
- le renforcement du rôle du Japon dans la sécurité régionale, parfois perçu comme un plan de re-militarisation générale du pays ;
- l'intention des États-Unis de renforcer sa présence militaire régionale dans le but de prévenir l'émergence de la Chine en tant que puissance régionale prédominante.

Ce contexte renforce les motivations de la Chine à coopérer avec la Russie et même avec la France, afin de restreindre la puissance américaine. Le Japon aurait beaucoup à perdre d'une telle évolution, notamment l'opposition de la Chine à l'obtention d'un siège de membre permanent du Conseil de Sécurité au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Quant à Taïwan, les autorités s'orientent actuellement vers un développement de leur propre système de défense antimissile, avec assistance américaine. Cette stratégie serait plus pertinente, puisqu'elle ne serait pas perçue par la Chine comme une atteinte à sa souveraineté. De plus, la Chine développe son propre système antimissile, incluant un missile d'interception, le Hongqi-15, que les Chinois considèrent comme le « Patriot Oriental », et un laser en mesure d'atteindre un missile en vol, selon des coupures de presse. L'objectif essentiel des missiles de défense étant officiellement d'accroître la sécurité.

* *
*

Les armes nucléaires et la stratégie nucléaire de la Chine

Quantité des têtes nucléaires et capacités d'emport

La logique floue de la stratégie nucléaire chinoise se retrouve dans l'ambiguïté qui entoure le nombre des têtes nucléaires. Bien que les analystes étrangers ne cessent jamais d'essayer de l'estimer, les chiffres varient beaucoup d'une source à l'autre : un article de Bradley Hahn, spécialiste de l'Asie, a estimé qu'au milieu des années quatre-vingt, environ 1 250 têtes nucléaires avaient été déjà fabriquées par la Chine, ce qui porterait le chiffre à plus de 2 000 aujourd'hui, alors que les autorités américaines ont évalué leur nombre entre 225 et 330 à la même époque. Ces derniers chiffres se rapprocheraient de la réalité : *Jane's Intelligence Centre* a estimé qu'en 2001 la Chine en détenait 375. De plus, les analyses annuelles de la revue américaine *Bulletin of the Atomic Scientists* montrent qu'au cours des 20 dernières années, les chinois ont développé environ 400 têtes nucléaires. Qui plus est, en mai 2006 la revue précise que la Chine aurait déployé environ 130 têtes nucléaires installées sur des missiles « land-based », « sea-based » et des bombardiers, en plus de 200 autres sur des missiles en silos ou enfouis. Par rapport aux capacités d'emport, la Chine s'intéresse davantage au développement des missiles « land-based » et des missiles « sea-based ». En comparaison, la force aérienne ne dispose que d'un petit stock de bombes nucléaires. Les autorités américaines estiment que les 80 missiles balistiques nucléaires « land-based » déployés sont de quatre types : Dong Feng (DF)-3, DF-4, DF-5, et DF-21. Parmi eux, le DF-4 à longue portée pourrait atteindre la Russie, l'Inde et la base militaire américaine de Guam. Quant au DF-5, seul véritable ICBM (intercontinental ballistic missile) chinois, il serait capable d'atteindre l'ensemble du territoire des États-Unis. Du côté de la marine, un seul type de sous-marin nucléaire (le Xia) est en service. Il a une capacité de 12 SLBMs (submarine-launched ballistic missile) d'une portée de 1 700 km. Les ambitions chinoises en matière d'armement sous-marin sont reflétées au travers d'un nouveau type de sous-marin encore en cours de développement (le Type 094) qui pourrait porter 16 SLBMs d'une portée de 7 200 à 8 000 km. Il est clair que l'évolution récente dans le domaine du nucléaire est moins importante que ce que les analyses avaient prévu. Il existe pourtant de grandes incertitudes sur les futures forces chinoises, y compris les contre-mesures qu'elles prendraient face au déploiement du système NMD américain (National Missile Defense).

Est-ce que la Chine est susceptible d'utiliser ses armes nucléaires ? Afin de répondre à cette question, il est nécessaire d'étudier la position officielle chinoise, les analyses venant de sources externes et la situation réelle du pays.

Doctrine nucléaire de la Chine

La doctrine nucléaire chinoise repose sur une pensée qui prône largement une position défensive, ce qui est traduit par trois concepts : la dissuasion limitée, la défense effective et la contre-attaque sur des cibles ennemies clés. Deux éléments sont mis en avant pour expliquer la dissuasion limitée. D'une part, en raison de la réalité économique du pays, ses ressources sont consacrées d'abord à la croissance ; la force nucléaire doit donc répondre au principe de développement limité et raisonnable. D'autre part, d'après les stratèges chinois une dissuasion efficace ne nécessite pas une force nucléaire de la même ampleur que celle de l'adversaire. Ils empruntent les arguments des stratèges occidentaux qui démontrent que la possession de 10 à 100 têtes nucléaires de 1 000 kt permet déjà une dissuasion efficace, et que pour dissuader les États-Unis il n'en faut que 6 à 10. Par rapport à la défense efficace, la Chine met d'abord l'accent sur le non-usage même dans une situation où le pays se trouverait attaqué avec des armes conventionnelles à grande échelle. De plus, la Chine confirme qu'elle n'hésitera pas à effectuer une contre-attaque nucléaire rapide contre les cibles clés du pays ennemi, en cas d'attaque nucléaire.

Arguments d'un usage nucléaire éventuel

Cependant, cette doctrine défensive affichée ne rassure pas la plupart des analystes occidentaux. Selon eux, le risque nucléaire en Asie Pacifique est toujours réel puisque d'une part, la modernisation militaire chinoise continue de plus belle et d'autre part, parce qu'il existe un décalage entre la doctrine nucléaire officielle et certains éléments stratégiques essentiels. D'après les Occidentaux, la conception stratégique chinoise ne fait pas de différence entre les armes nucléaires et les armes conventionnelles. Ainsi, les stratèges chinois raisonnent en termes de riposte graduée, d'escalade contrôlée et de frappes anti-troupes sur le champ de bataille. La force nucléaire chinoise joue donc un rôle essentiel dans le calcul de puissance

afin de compenser les insuffisances techniques et qualitatives des forces conventionnelles (surtout par rapport au Japon et à Taïwan). Et cela même dans un contexte régional où le concept officiel de dissuasion limitée ne devrait pas s'appliquer. De plus Pékin élabore actuellement une doctrine de « guerre nucléaire limitée à la région ». D'après les spécialistes étrangers, cette logique ne s'inscrit pas dans la logique de la doctrine de dissuasion, mais est liée au concept classique de l'escalade contrôlée. L'objectif d'une telle stratégie est de recourir à « l'usage » ou à « la menace d'usage » des armes nucléaires afin d'atteindre les objectifs fixés par Pékin, notamment la réunification territoriale et le contrôle de son pourtour. Un propos venant du gouvernement chinois est souvent cité comme preuve de ces objectifs : « aucun homme politique américain ne pourra risquer Los Angeles pour aider Taipei » (*New York Times*, 24 jan. 1996).

Pékin emploie une approche réaliste

Néanmoins, la place de la Chine sur la scène internationale et le désir de ne pas contrevenir au droit international obligent le gouvernement chinois à rester réaliste quant aux différentes options acceptables d'utilisation de la force nucléaire. En effet, la situation de faiblesse relative de la Chine surtout, par rapport aux États-Unis et le coût d'une guerre, qu'elle soit conventionnelle ou pas, font que les stratèges chinois préféreraient éviter de recourir à la force militaire pour atteindre leurs objectifs politiques. De plus, le recours à une frappe nucléaire dans le but de réaliser la réunification du pays irait à l'encontre du principe de non-usage en premier défendu par Pékin, et irait contre son engagement au titre du Traité de non-prolifération nucléaire. C'est pourquoi Pékin choisit une politique lui permettant de gagner du temps, en évitant dans la mesure du possible toute confrontation militaire dont les conséquences seraient désastreuses pour le pays. Pour la Chine, la force ne doit donc être utilisée qu'en dernier ressort. Cependant, ce souci de gagner du temps ne signifie pas l'abandon des intérêts chinois. Les différents éléments mis à la disposition du pouvoir chinois, dont le nucléaire, sont là pour renforcer ces objectifs.

* *
*

La Chine à la conquête du continent noir

Au mois de janvier 2006, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les pays africains, le ministre chinois des Affaires étrangères Li Zhaoxing s'est rendu en Afrique. Sa tournée africaine l'a mené dans six pays (le Cap Vert, le Sénégal, le Mali, le Liberia, le Nigeria et la Libye) afin de renforcer les liens diplomatiques et de signer des accords de coopération économique et technologique. Au début de cette année le gouvernement chinois a également publié son « Document sur la politique chinoise à l'égard de l'Afrique » qui programme la coopération sino-africaine dans les domaines politiques, économique, militaire et culturel pour les années à venir et en explique les objectifs. L'activisme chinois en Afrique occupe les esprits en Europe et aux États-Unis. Que cherche l'empire du Milieu sur le continent noir ? Comment interpréter le rapprochement sino-africain actuel ?

Un intérêt chinois pour l'Afrique dès la conférence de Bandung

Si l'expansion économique chinoise actuelle apporte de nouvelles dimensions aux relations sino-africaines, la Chine a manifesté son intérêt pour le continent africain dès les années cinquante. Après la conférence de Bandung en 1955, les relations étroites de la Chine avec l'Égypte et l'Algérie s'inscrivirent dans une logique idéologique et anti-impérialiste. Plus tard, dans le cadre de la rivalité sino-soviétique croissante, la Chine soutint des mouvements indépendantistes en Angola et au Mozambique. Malgré son isolement sur la scène internationale dans les années soixante et 70, la Chine continua à entretenir de bonnes relations avec des pays comme le Congo Brazzaville, la Guinée, Maurice, le Mali, la Somalie, la Tanzanie et la Zambie (la Chine réalisa le projet ambitieux de construire un chemin de fer reliant ces deux derniers pays). Dans les années quatre-vingt la Chine se rapprocha de pays comme l'Éthiopie, le Lesotho et la Libye. La Chine est donc présente sur le continent africain depuis longtemps, mais récemment la mutation économique chinoise, sa soif pétrolière, ainsi que la rivalité entre Pékin et Taipei ont donné un nouvel essor aux relations sino-africaines. Le renouvellement de l'intérêt quant à ces relations a été souligné par les conférences du Forum sur la Coopération sino-africaines en 2000 et 2003, la prochaine étant prévue pour l'année 2006. Le Forum Chine-Afrique rassemble chefs d'État, représentants d'organisations internationales et régionales et entrepreneurs, et sert de plate-forme multilatérale pour négocier des accords commerciaux, militaires et de développement.

L'enjeu pétrolier : le besoin de sécuriser ses approvisionnements

La présence chinoise actuelle en Afrique est d'abord une affaire de pétrole. La Chine, deuxième pays consommateur de pétrole au monde après les États-Unis, doit impérativement trouver de nouvelles zones productrices pour sécuriser ses approvisionnements. La dépendance pétrolière de la Chine s'accroît rapidement ; redevenue pays importateur net en 1993, selon certaines estimations la Chine pourrait être contrainte à importer 45 % de sa demande du pétrole d'ici 2010 et 60 % en 2020. Tenant compte de l'instabilité au Moyen-Orient, c'est le continent africain – dont la production de pétrole a atteint 9,26 millions de barils par jour (Mb/j) en 2004, soit 11,4 % du total mondial - qui profite largement de la soif chinoise. Plus de 25 % des importations chinoises de pétrole proviennent actuellement de l'Afrique, dont la majorité du Golfe de Guinée (l'Angola, le Nigeria, le Congo Brazzaville, le Gabon) et du Soudan. L'autre source d'approvisionnement africain de la Chine est l'Égypte. L'Angola est redevenu un partenaire important de la Chine, trente ans après la rupture entre les deux pays. Actuellement ce pays se trouve au 4^e rang des pays fournisseurs de la Chine. L'Empire du Milieu occupe la deuxième place des importateurs de pétrole angolais, derrière les États-Unis et devant la France. En 2004, l'allocation d'un crédit chinois de 2 milliards de dollars à Luanda en échange de 10 000 de barils de pétrole par jour pour la Chine, n'est pas passé inaperçu par la communauté internationale. Selon les critiques, ce crédit, destiné à la reconstruction des infrastructures angolaises, serait en partie détourné par le gouvernement. L'accord sino-angolais offre un exemple de la stratégie d'alliances tous azimuts mise en œuvre par la Chine. Le pragmatisme et la non-ingérence constituent les fils conducteurs de la politique chinoise. La Chine ne souhaite pas se mêler dans les affaires intérieures des pays africains. Contrairement à la politique des grands bailleurs de fonds comme le FMI et la Banque mondiale, la Chine ne lie pas ses aides et ses investissements à des conditions politiques. La Chine propose des dons et se montre prête à annuler des dettes. Les relations avec le Soudan sont exemplaires du désintérêt total de la part de la Chine pour les affaires intérieures des pays partenaires. Tandis que les compagnies pétrolières occidentales sont absentes du Soudan - pays mis au ban des Nations Unies en

raison des violations graves des droits fondamentaux, notamment au Darfour - les Chinois y exploitent des gisements pétroliers depuis 1997. En cette année le consortium international *Greater Nile Petroleum Corporation* (GNPC) a vu le jour, avec à son origine les compagnies chinoises *China National Petroleum Corporation* (CNPC, 40 % des parts), malaisienne *Petronas* (30 %), canadienne *Talisman* (25 %), et l'entreprise d'État soudanaise *Sudapet* (5 %). Le GNPC a construit des oléoducs et exploite les champs pétroliers de Muglad au sud du Soudan. Aujourd'hui la Chine importerait 50 % du pétrole de cette région, représentant 7,7 % de ses importations pétrolières. La Chine commence également à prendre pied au Nigeria, de loin le producteur le plus important de l'Afrique subsaharienne, où les compagnies anglo-saxonnes ont longtemps conservé leur monopole. Le 9 janvier 2006, la compagnie pétrolière chinoise CNOOC, a signé un accord d'investissement avec Abuja pour une prise de participation de 45 % dans un gisement de pétrole *off shore* nigérian. Pendant sa tournée africaine, Li Zhaoxing se rendit également en Libye, pays qui entretient historiquement des liens forts avec l'Europe, pour parler des questions énergétiques. Quant au Gabon, ce pays n'est devenu fournisseur du pétrole de la Chine que tout récemment, après la visite du président chinois à Libreville en 2004.

L'enjeu commercial : les investissements directs et la recherche de nouveaux marchés

L'accroissement des relations économiques entre la Chine et le continent africain ne se limite pas au domaine des hydrocarbures. Ces dernières années le commerce sino-africain a connu un progrès spectaculaire, passant de 10 milliards de dollars en 2000 à plus de 20 milliards de dollars fin 2004, et atteignant un niveau record de 37 milliards de dollars en 2005. Une croissance chinoise tellement forte est sans pareille comparée aux autres régions du monde. Aujourd'hui la Chine serait devenue le deuxième partenaire commercial de l'Afrique, devançant la Grande Bretagne et les États-Unis, mais derrière la France. Les pays africains sont perçus comme étant un marché important pour les produits manufacturés chinois. Selon un document récemment publié sur la politique africaine de la Chine, le gouvernement chinois part d'un principe gagnant gagnant : « entretenir une amitié sincère, assurer les avantages mutuels sur un pied d'égalité, coopérer dans la solidarité et œuvrer à un développement partagé ». Dans le domaine commercial on observe toutefois un déséquilibre en faveur de la Chine, qui exporte principalement des produits finis (textiles, produits alimentaires, médicaments, moyens de communication, électroménagers) et importe des matières premières (pétrole, minerais, bois). Une telle situation aboutit inévitablement à des balances commerciales négatives pour les pays africains, ce qui entretient le cynisme de ceux qui y voient « la répétition d'une vieille histoire ». En plus, les sociétés africaines ont du mal à faire face à la concurrence chinoise, notamment dans le secteur du textile. Le gouvernement chinois soutient activement les entreprises chinoises qui souhaitent investir et s'implanter en Afrique. Le document officiel déjà mentionné souligne que le gouvernement « continuera à accorder des prêts à taux préférentiels et des crédits acheteurs à l'exportation préférentiels et entend explorer, avec les pays africains, de nouveaux canaux et moyens pour promouvoir la coopération en matière d'investissement ». Les investissements chinois en Afrique sont passés de 660 millions de dollars en 2000 à plus de 900 millions de dollars en 2004 (sur un total de 15 milliards d'investissements directs étrangers en Afrique). En mai 2005, 674 sociétés chinoises étaient présentes sur le continent, actives dans l'exploitation des richesses naturelles ainsi que dans d'autres domaines comme les télécommunications, l'électrotechnique, les transports, le textile etc. Dans le secteur de télécommunications, c'est la société *Zhongxing Telecom* qui est en train de conquérir le grand marché africain. La compagnie *China Road and Bridge Corporation* joue un rôle considérable dans le secteur des transports. Aujourd'hui les chinois surgissent partout en Afrique. Ils prennent une part active dans la construction d'infrastructures au Rwanda, au Kenya, en Tanzanie, en Angola, ils participent à l'exploitation forestière en Guinée Équatoriale et au Mozambique, ils exploitent des minerais en Afrique du Sud et au Gabon, ils font des investissements dans le commerce du textile au Bénin, dans les télécommunications à Djibouti, au Kenya, au Zimbabwe, dans le cuivre zambien, dans les hôtels botswanais ...

La coopération militaire sino-africaine

La coopération militaire traditionnelle date des années 60 et 70, époque où la Chine soutint des mouvements de libération africains. Mais depuis le milieu des années quatre-vingt-dix la Chine a multiplié sa coopération militaire avec les pays africains. Comme la coopération dans d'autres domaines, la coopération militaire s'effectue sans états d'âme. Les Chinois ont continué à approvisionner en armes des pays déchirés par des guerres civiles et sous embargo de l'ONU. Pékin a par exemple vendu du matériel militaire à l'Angola, à la République Centrafricaine, au Zimbabwe, au Nigeria, au Congo Brazzaville, au Burkina Faso, au Tchad, au Libéria, au Sénégal et à la RDC à l'époque de Laurent Désiré Kabila, ainsi agissant contre la

volonté des pays occidentaux. Néanmoins, le gouvernement affirme « continuer à soutenir l'action de l'ONU pour le maintien de la paix et d'y prendre part ». Actuellement environ 850 Chinois se trouvent en Afrique pour participer à des missions onusiennes.

La stratégie économique chinoise et la coopération militaire sino-africaine sont étroitement liées. Pékin entretient des relations diplomatiques et militaires avec ses partenaires commerciaux et ses fournisseurs de pétrole. Les relations étroites entre la Chine et le Soudan sont exemplaires à cet égard ; Pékin a fourni d'importantes quantités d'armes au Khartoum dans les années quatre-vingt-dix, précisément dans la période où le GNPC a commencé à exploiter les gisements pétroliers de Muglad. En 2004, en pleine crise au Darfour, la Chine s'est abstenue du vote sur la résolution 1564 du Conseil de Sécurité de l'ONU au sujet de l'embargo sur les armes à destination de Soudan, après avoir menacé d'utiliser son droit de veto.

L'affrontement diplomatique entre Taïwan et la Chine sur le continent africain

Enfin, le continent africain se présente comme un lieu d'affrontement diplomatique entre Pékin et Taipei. Les pressions chinoises en Afrique contre l'établissement de relations diplomatiques avec Taïwan et contre la réadmission de l'île aux Nations Unies ne sont pas sans succès. L'Afrique du Sud a rompu ses relations avec Taipei fin 1997 et d'autres pays africains ont suivi son exemple. Le Libéria a renvoyé l'ambassadeur taïwanais en 2003. Récemment, en octobre 2004, le Sénégal a cédé à la pression chinoise et a changé de camp afin de mettre ses ambitions diplomatiques « en accord avec la nouvelle donne géopolitique ». Aujourd'hui le nombre d'États africains soutenant le Taïwan n'est que de six (sur 53 États africains) : Burkina Faso, Gambie, Malawi, Sao Tomé-et-Príncipe, Swaziland et Tchad – des pays d'une influence limitée et d'une moindre importance économique. D'ailleurs, le désaccord politique n'empêche pas la Chine de maintenir des relations commerciales avec les pays qui ont reconnu l'île de Taïwan. S'ils y voient un intérêt économique, les Chinois restent pragmatiques.

Conclusion

La tournée africaine de Li Zhaoxing au début de l'année dernière, ainsi que la publication du document officiel du gouvernement chinois sur sa politique à l'égard de l'Afrique, soulignent l'intérêt accru des Chinois pour le continent noir. Il s'agit d'un intérêt géopolitique au sens large : la Chine n'est pas seulement à la recherche des ressources naturelles et des débouchés pour son commerce extérieur, mais cherche également à affaiblir le soutien pour l'île de Taïwan en Afrique. Les Occidentaux s'inquiètent de l'activisme chinois sur le continent. Cette peur de perdre de l'influence en Afrique, surtout des anciennes puissances coloniales, est-elle fondée ? La montée en puissance de la Chine en Afrique est indéniable. En plus, le conflit d'intérêts est apparent ; les Chinois entrent en concurrence avec des firmes européennes et américaines dans de nombreux secteurs et ceci souvent avec succès. Tout en multipliant les discours de solidarité, d'amitié profonde et d'avantages mutuels, la Chine agit en fonction de l'intérêt national. Les pratiques économiques de la Chine provoquent l'indignation des Américains et des Européens, eux-mêmes déjà souvent critiqués par des organisations non-gouvernementales pour leurs politiques commerciales en Afrique. Mais sous le couvert de la « non-ingérence » et du « respect mutuel » la Chine ignore totalement les exigences des grandes organisations internationales en matière de transparence financière et de respect des droits de l'homme. L'Europe et les États-Unis devraient continuer à dénoncer ces pratiques chinoises qui entrent en conflit avec de nombreux accords internationaux ; mais ils devraient d'abord et surtout s'interroger sur leurs propres intérêts géopolitiques et sur leurs raisons pour s'engager en Afrique. En effet, outre les intérêts économiques et énergétiques qu'ils ont à défendre, l'Europe et les États-Unis auraient tout intérêt à promouvoir la prospérité et la stabilité sur le continent noir. Or, l'Afrique connaît aujourd'hui son plus fort taux de croissance depuis trente ans (il devrait atteindre les 5,9 % en 2006 selon le FMI), en partie grâce à l'expansion économique chinoise. Les puissances traditionnellement présentes en Afrique feraient bien de prendre acte de ce nouveau fait économique, et d'en tirer des leçons quant aux inflexions à apporter à leurs propres politiques.

* *
*

L'élargissement de la sphère d'influence chinoise à l'Amérique du sud : enjeux commerciaux, énergétiques et miniers

La montée de la Chine en tant que puissance économique et commerciale continue à provoquer des retombées globales. L'une d'entre elles est indéniablement l'accroissement de l'importance géostratégique de l'Amérique du sud. Les relations sino-sud-américaines sont, en effet, récentes. La plupart des gouvernements de l'Amérique du sud n'ont reconnu la République populaire de Chine qu'après la visite de Nixon à Pékin en 1972. Cependant, depuis 2000, les relations transpacifiques s'amplifient en raison d'intérêts divers.

L'enjeu commercial : satisfaction des besoins alimentaires contre investissements et ouverture des marchés

Si la Chine s'intéresse tant à l'Amérique du sud, c'est d'abord parce qu'avec un taux de croissance annuel de 10 %, les importations de matières premières et d'aliments sont de plus en plus nécessaires. Le Brésil et l'Argentine sont les deux principaux partenaires commerciaux de la Chine en Amérique du sud en raison du besoin de soja dans une société chinoise en transformation rapide. Après les États-Unis, le Brésil et l'Argentine sont les deux plus grands producteurs mondiaux de soja. En Argentine, l'augmentation des exportations de soja, combiné à la hausse des prix, est à l'origine de sa reprise économique (après la crise de 2001-2002) et de l'assainissement des finances publiques. Le Président Kirchner espère même que, grâce à un prêt chinois qui permettrait au pays de rembourser d'un seul coup sa dette au FMI (Fond monétaire international), il pourrait s'affranchir de l'examen périodique de ses politiques effectué par le Fond. Quant au Brésil, les différents produits à base de soja constituent 40 % de ses exportations vers la Chine. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce sont souvent les mêmes multinationales qui se chargent des exportations de soja brésilien et argentin vers Pékin. Par ailleurs, le Brésil est l'un des principaux exportateurs sud-américain de minerai de fer vers la Chine. Même si la dépendance du budget brésilien par rapport aux exportations de produits alimentaires et de ressources naturelles est plus faible que celle de l'Argentine, sa reprise économique actuelle est avant tout liée aux exportations, notamment vers la Chine. En quelques années, et en grande partie grâce au soja, la Chine est devenue le quatrième partenaire commercial de l'Argentine et le deuxième du Brésil.

Mais tout n'est pas qu'affaire de commerce puisque l'une des stratégies de la Chine dans cette zone du monde consiste à investir, en signe de réciprocité, dans les pays qui sont ses principaux fournisseurs d'aliments et de matières premières. Depuis 2003, un tiers des investissements chinois vont vers l'Amérique latine. Les autorités chinoises sont conscientes de la nécessité de sécuriser l'approvisionnement de matières premières du pays. La meilleure façon de le faire est d'investir directement le surplus de la balance des paiements là où se trouvent les matières premières et les aliments à travers des IDE, soit directement dans les ressources naturelles, soit dans les infrastructures de transport et de communication de ses principaux fournisseurs, notamment sud-américains. Par exemple, un investissement de 4,8 milliards de dollars est prévu pour moderniser les chemins de fer brésiliens. De plus, si cet investissement des « sino-dollars » est bénéfique pour les deux parties, Pékin ne perd pas pour autant de vue ses objectifs stratégiques commerciaux, notamment la vente de produits manufacturés. En bref, les investissements vers l'Amérique du sud continuent à condition que ces pays soient moins protectionnistes à l'égard des produits chinois. Ce n'est d'ailleurs pas non plus par hasard que le Brésil et l'Argentine ont octroyé à la Chine le statut d'« économie de marché » (ce qui ne plaît pas aux industriels sud-américains). Avec ce statut, les pays importateurs ont beaucoup plus de difficulté à adopter des mesures destinées à contrer le « dumping ». Depuis son entrée à l'OMC, la Chine ne cesse de lutter contre des accusations de dumping, ce qui l'oblige à adopter une diplomatie commerciale dont le but est d'être reconnu en tant qu'« économie de marché », chose faite en Argentine, au Brésil, au Chili, à Antigua et à la Barbade.

L'enjeu énergétique et le besoin de matières premières

En 2000, la Chine était le huitième importateur mondial de pétrole. En 2003, elle avait atteint la quatrième position derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne et selon quelques études, elle atteindra la seconde place avant la fin de la décennie. Jusqu'aux années quatre-vingt-dix, les principaux fournisseurs de la Chine étaient l'Indonésie, l'Oman et l'Iran, mais aujourd'hui la diversification des sources d'énergie devient indispensable ; ceci explique l'intérêt de Pékin envers les potentiels fournisseurs sud-américains, surtout le

Venezuela. Ce pays possède en effet les plus grandes réserves pétrolières du continent américain (constituant 6,5 % des réserves mondiales) ; en plus du pétrole, le Venezuela est également riche en gaz naturel (2,4 % des réserves mondiales connues). Cette importance énergétique mondiale ne cesse d'être renforcée en raison de la très forte demande chinoise, mais aussi de l'instabilité croissante des ressources pétrolières au Moyen-Orient et en Afrique. Les besoins énergétiques chinois sont d'autant plus servis par le Venezuela, étant donné que Chavez veut absolument réduire la dépendance presque totale de son pays vis-à-vis du marché américain. Les relations entre les États-Unis et le Venezuela sont en effet à un stade très critique depuis le coup d'État manqué contre Chavez et soutenu tacitement par Washington en avril 2002. Si Chavez n'interrompt pas ses exportations pétrolières vers son voisin américain, il n'hésite pas à rappeler que si les États-Unis essayaient d'orchestrer un coup d'État au Venezuela semblable à celui orchestré contre Jean-Bertrand Aristide en 2004 à Haïti, alors « les citoyens américains devraient renoncer à l'idée de recevoir du pétrole vénézuélien ». Rappelons qu'entre 11 % et 15 % du pétrole importé par les États-Unis est d'origine vénézuélienne. En décembre 2004, Chavez rencontre son homologue chinois, Hu Jin tao, afin de signer un accord énergétique bilatéral et pour « en finir avec l'unilatéralisme ». Pékin recevra donc du pétrole du Venezuela en contrepartie d'investissements chinois dans le secteur agricole vénézuélien et du développement de 15 champs de pétrole actuellement inactifs. Par ailleurs, lors de sa dernière visite à Pékin, Chavez s'est engagé à augmenter la quantité de barils que son pays fournit à la Chine, de 150 000 à 500 000 d'ici 2009, et jusqu'à un million de barils par jour jusqu'à la fin de la prochaine décennie. Les deux chefs d'État ont également signé deux accords concernant les activités d'une nouvelle société mixte composées des compagnies étatiques majeures des deux pays (Sinopec et PDVSA) et dont le but est l'exploration de champs pétroliers de la région de Zumanó et de Junín qui abritent les plus grandes réserves au monde de pétrole extra-brut. De plus, Chavez cherche le soutien politique de la Chine pour la candidature du Venezuela au Conseil de sécurité de l'ONU. Cette soif chinoise de pétrole a augmenté les excédents non seulement du Venezuela, mais aussi d'autres pays exportateurs comme la Colombie. Evo Morales, comprenant que la politique énergétique de la Chine tient un rôle clé dans la diplomatie, n'a pas non plus hésité à se rendre en Chine et il est fort probable qu'il suive l'exemple de Chavez. En effet, si la Bolivie est le pays le plus pauvre d'Amérique du sud, c'est également le deuxième plus riche en gaz après le Venezuela.

L'intérêt que porte la Chine envers l'Amérique du sud ne se limite pas qu'au pétrole. En effet, avec 25 % des réserves mondiales d'argent, 30 % des réserves mondiales d'étain, et 45 % de cuivre, l'Amérique du sud constitue un véritable réservoir de matières premières. Le Chili couvre ainsi 40 % des importations de cuivre de la Chine, premier consommateur mondial. La Chine est d'ailleurs devenue son troisième partenaire commercial, alors qu'elle n'était que son 30^e en 1990. Cette demande de cuivre a permis par exemple de relancer les économies du Chili et du Pérou, deux pays à avoir présenté un excédent commercial en 2004 et en 2005. La Chine est d'ailleurs devenue le deuxième partenaire commercial du Pérou, alors qu'elle n'était que son 16^e en 1990. Avec Cuba, l'intérêt minier est également fortement présent, surtout envers le cuivre, le cobalt et le nickel de l'île. La Chine en est le troisième partenaire commercial après l'Espagne et le Venezuela.

L'intérêt politique de l'Amérique latine et du sud : la concurrence vis-à-vis des États-Unis et l'enjeu taiwanais

En raison des surplus récurrents de sa balance de paiements et des flux continus d'investissement directs étrangers, la Chine a réussi à engranger quelque 400 milliards de dollars en seulement quelques années. Beaucoup de ses dollars ont été investis en bons du Trésor américain, ce qui fait de la Chine l'un des principaux bailleurs de fonds des Américains. Ceci est très important car, l'économie américaine étant de plus en plus endettée, la Chine devient garante aussi bien de l'accès à des biens de consommations bon marché mais aussi à des crédits à faible taux d'intérêts qui lui permettent d'accéder à ces biens. Le gouvernement américain ne peut donc plus ignorer la Chine, tout comme celle-ci ne peut pas ignorer le marché américain, essentiel à la maintenance de sa croissance incroyable. C'est donc par une alliance très pragmatique que ces deux pays sont unis. Cependant, la présence économique et politique chinoise en Amérique du sud est de plus en plus perçue par les États-Unis comme une intrusion dans ce qu'ils considèrent comme étant leur « arrière-cour ». Un autre objectif de cette politique chinoise en Amérique du sud est, évidemment, de faire concurrence aux États-Unis, aussi bien économiquement que politiquement, en offrant une alternative à l'influence de Washington. Cette attitude est appréciée par de nombreux dirigeants sud-américains, dont Hugo Chavez. De son côté, le Mexique est également directement touché par l'arrivée de la Chine qui vient concurrencer le modèle de développement mexicain, qui se base sur les IDE et l'exportation de biens manufacturés aux États-Unis. Depuis l'adhésion de la Chine à l'OMC, Vicente

Fox ne cesse d'ailleurs d'appeler à un approfondissement de l'ALENA afin de renforcer la position stratégique du Mexique dans sa relation économique avec les voisins du nord.

Un autre but de l'élargissement de la sphère d'influence chinoise vers l'Amérique du sud concerne Taïwan. En effet, l'île est considérée par la Chine comme une province renégate qui doit lui revenir. La Chine doit donc recourir à toutes les armes dont elle dispose pour parvenir à cette fin, ce qui inclut l'arme diplomatique. De fait, la majorité des 25 pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec Taïwan se situent en Amérique centrale, en Amérique du sud et aux Caraïbes : Belize, Panama, Costa Rica, Nicaragua, El Salvador, Honduras, Guatemala, Paraguay, République Dominicaine, Haïti, St Kitts et Nevis, St Vincent et Grenadines. Par ailleurs, la Chine n'hésite pas non plus de recourir à la diplomatie du « sino-dollar » pour renverser l'appui que ces états donnent au gouvernement taïwanais. Ainsi, en 2004 la Communauté de Dominique a reconnu diplomatiquement la Chine au détriment de Taïwan après que Pékin se soit engagé à offrir une aide de 122 millions de dollars contre l'offre taïwanaise de 9 millions de dollars. Cette capacité d'établir des contacts avec les États proches de Taïwan est d'autant plus facilitée par l'adhésion de la Chine à l'OEA (Organisation des États américains) en mai 2004 en tant que pays observateur.

Les autres intérêts : coopération militaire, technologique et scientifique, culturelle et sportive

La coopération militaire est aussi importante, comme le montrent plusieurs visites d'autorités militaires chinoises en Amérique latine (on en compte 20 au cours de l'année 2005) : le Ministre de la Défense Cao Gangchuan s'est rendu au Brésil en 2004 ; le vice-président de la commission militaire centrale, Xu Cailhou, a visité Cuba la même année ; depuis 1990, il y a au moins un voyage par an d'une haute autorité militaire chinoise au Venezuela. Parallèlement, de plus en plus de cadres militaires sud-américains se rendent en République populaire de Chine pour y suivre des stages de formation. Le président Chavez, qui maintient volontairement des relations tendues avec Washington, menace de vendre des avions américains à la Chine si les États-Unis persistent à refuser d'entretenir la flotte de F16 acquise précédemment. La Chine a, par ailleurs, signé un accord de coopération militaire avec Caracas, mais également avec l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Pérou et l'Uruguay. La coopération technologique et scientifique n'est pas non plus à négliger, comme c'est le cas avec le Brésil. Cette coopération date de 1988, avec un programme allant de la conception au lancement de satellites d'observation de la planète. En octobre 1999 et en octobre 2003, les deux pays ont développé conjointement deux satellites, le CBERS-1 et le CBERS-2. Depuis, les deux gouvernements ont décidé de continuer leur coopération en lançant un programme pour deux autres satellites avec une technologie encore plus élaborée (CBERS-3 et CBERS-4) prévues initialement pour 2008-2010 mais avancés pour 2006. Pour ce projet, la contribution brésilienne, jusqu'alors de 30 %, atteindra les 50 %, ce qui met le Brésil sur un pied d'égalité avec la Chine. Ainsi, l'expérience chinoise dans la construction de satellites et fusées de lancement constitue un atout stratégique formidable pour Brasilia. La Chine a aussi signé des accords concernant des échanges culturels, éducatifs et sportifs avec plus de dix pays latino-américains et exécute des programmes d'échange d'étudiants avec le Mexique, Cuba, le Chili, la Colombie et l'Équateur. Par ailleurs, la coopération et les échanges entre des partis politiques et des parlements ont aussi connu un développement marquant, stimulant la compréhension mutuelle entre les peuples chinois et latino-américains, ainsi que le renforcement des relations amicales.

La présence chinoise dans les organisations multilatérales américaines

La Chine et plusieurs pays et organisations multilatérales de l'Amérique latine ont établi des mécanismes de dialogue politique, comme par exemple le mécanisme de consultation politique bilatérale au niveau des ministères des Affaires étrangères, qui permet d'effectuer des rencontres régulières d'échange d'informations au sujet des relations bilatérales et de la situation internationale. La Chine a également établi un mécanisme de dialogue et de consultation pour promouvoir les échanges économiques et commerciaux, l'investissement mutuel, la coopération entre entreprises et les échanges scientifiques et technologiques avec des organisations d'intégration politique et économique, à savoir : le Groupe de Rio, le Marché commun du Sud et la Communauté andine. En outre, la Chine est devenue observatrice dans des organisations régionales importantes, comme la Banque interaméricaine de développement, l'Association latino-américaine d'intégration, la Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe, le Parlement latino-américain et l'Organisation des États américains.

* *
*

Les relations Chine – Birmanie

Avant de présenter l'état actuel des relations entre les deux pays, il faut savoir que les ressources bibliographiques concernant la Birmanie sont limitées et bien souvent orientées. En effet, la question birmane est au cœur de nombreuses polémiques, que ce soit en matière de trafics (enfants, drogues, bois), de transparence ou de démocratie. Pays dirigé par une junte militaire vieillissante, paranoïaque et isolée sur le plan international, il n'en demeure pas moins un enjeu important par sa situation géographique et l'abondance de ses ressources stratégiques.

Le mois de septembre a été marqué par un vaste mouvement de protestation civil et religieux d'ampleur similaire à celui de 1988 et dont l'issue est encore incertaine. Provoquées par la flambée des prix du pétrole, les manifestations se sont propagées dans tout le pays avec des revendications d'ordre plus général telle la mise en place d'un régime démocratique. La Chine, qui protégeait le gouvernement birman contre toute tentative de sanction internationale, va désormais devoir changer de politique, d'autant que la question birmane figurait à l'ordre du jour de la session de septembre de l'assemblée générale de l'ONU.

L'arrivée au pouvoir de la junte militaire en 1988 à Rangoon a marqué une nouvelle ère dans les relations entre la Chine et la Birmanie. D'une coexistence que l'on pourrait qualifier de « pacifique », les deux pays sont passés à une étroite collaboration qui tend à se pérenniser. Toutefois, si cette coopération vise des domaines variés, les répercussions sur chacun des pays demeurent très inégales et bénéficient certainement plus au géant chinois qu'à son voisin.

Un partenaire économique de premier plan

Les deux pays ont mis en œuvre un certain nombre de projets communs permettant de désenclaver les régions du sud-ouest de la Chine et d'offrir à la Birmanie de nouvelles perspectives de marché. La Chine est, en effet, le deuxième partenaire économique du pays après la Thaïlande, avec des échanges à hauteur de 1 274 milliards de dollars pour 2006²¹. Toutefois, ceux-ci bénéficient beaucoup plus à la Chine qu'à la Birmanie dont l'industrie très faiblement développée ne fait pas le poids face au géant chinois. La construction d'une gigantesque autoroute reliant le Yunnan à la Birmanie sur 1 950 km offre à la Chine de l'ouest un accès à la mer. Celle-ci doit, en outre, être complétée par le projet de construction du port de Kyauk Phyu, sur l'île de Ramree, qui pourrait abriter les plus grands cargos du monde grâce à une profondeur de 20 mètres et des infrastructures adaptées. Selon l'Irrawaddy, cette profondeur permettrait au port de Kyauk Phyu de se positionner devant le port de Shanghai en termes de trafic maritime, Shanghai étant actuellement le port chinois à la plus dense activité²². Le projet de port permettrait à la Chine d'affréter ses marchandises par la route jusqu'à l'Océan Indien, puis par bateau. Il constituerait une escale clé pour la Chine. Le gain de temps et d'argent serait considérable puisqu'il permettrait aux cargos d'éviter la route de Malacca. Concrètement, les cargos n'auraient plus à contourner toute la péninsule sud-est asiatique. Par ailleurs, cela procurerait à la Chine une véritable fenêtre sur l'Afrique et le Moyen-Orient. La Chine s'est finalement repliée sur Kyauk Phyu après une lutte d'influence avec l'Inde pour exploiter le site de Sittwe. L'Inde cherchait à désenclaver ses États du nord-est et la Chine à accéder à l'Océan Indien. Toutefois, la bataille pour Sittwe dépasse l'enjeu géographique. En effet, le site regroupe les cinq parcelles de Shwe, véritable trésor en matière de gaz naturel puisque les estimations font état de réserves s'élevant à plusieurs milliards de mètres cubes de gaz. Ces réserves sont au cœur de la compétition que se livrent la Chine, nouvelle venue, et l'Inde, à qui la junte avait concédé une partie de l'exploitation.

Les liens que la Chine tisse avec la Birmanie pour mener à bien sa politique économique concernent également les ressources énergétiques et les minerais stratégiques. La Birmanie constitue un fournisseur majeur de ressources énergétiques et plus particulièrement de gaz et de pétrole ; et la Chine profite largement du fait que le revenu national birman repose presque uniquement sur l'exportation de ses matières premières. Ces ressources sont exploitées, entre autres, par trois entreprises pétrolières nationales chinoises, Sinopec, CNPC et CNOOC. Les exploitations hydroélectriques conjointes se développent également. Les barrages hydroélectriques en construction sur le fleuve Salween serviront à alimenter à la fois la Chine et la Thaïlande. Par ailleurs, la Birmanie regorge de minerais stratégiques. Outre les saphirs, les rubis et le jade, une enquête commanditée par Total très récemment a révélé l'existence d'importantes

²¹ "China's Satellite", *Irrawaddy*, 10 Juillet 2007

²² "China to Build Huge Port, Highways in Burma", William Boot, *Irrawaddy*, 4 Juillet 2007

mines d'or dans le Golfe du Bengale²³. Un certain nombre de fusions dans le domaine de l'extraction minière sont en projet dans les États Shan et Kachin notamment. En juin 2007, le gouvernement birman a donné son accord pour mettre en œuvre un important projet sino-birman d'exploitation de quarante millions de tonnes de nickel dans la région de Mandalay. Dans cette affaire, l'investissement chinois s'élèverait à six cents millions de dollars²⁴.

La Birmanie : chasse gardée du dessein chinois

Au-delà des considérations économiques, certains auteurs, tel Bertil Lintner, s'accordent sur le fait que la Chine mène une véritable politique de « Soft Power » envers la Birmanie²⁵. Les frères Boucaud désignent même la Birmanie comme le « 24^e État de la Chine ». Il s'agit de maintenir le pays dans sa sphère d'influence politique en renforçant la coopération bilatérale et en menant une contre-offensive aux Nations Unies afin d'éviter toute tentative d'ingérence de la part du Conseil de sécurité. La Chine exerce systématiquement son droit de veto lorsque la question birmane est soulevée au Conseil de sécurité. Ainsi, début 2007, elle a bloqué la tentative de résolution émanant des États-Unis. Elle coopère étroitement avec la junte en matière militaire, soutenant la lutte armée contre les revendications ethniques et politiques, à la fois par la fourniture de matériel et notamment d'armement, mais également au niveau tactique, en envoyant des hommes chargés d'entraîner les troupes du Tatmadaw ou de moderniser la marine²⁶. Par ailleurs, la Chine accorde à la junte des prêts sans condition. La nouvelle capitale, Naypyidaw, située dans le nord-est du pays, illustre certainement la volonté de la junte de se rapprocher géographiquement de son allié chinois. La Birmanie constitue une véritable chasse gardée pour la Chine et la junte tire profit de cette protection puisque celle-ci l'exempte de toute pression extérieure, et ce malgré les efforts des organisations régionales telle l'ASEAN. Certains représentants de l'ASEAN désignent même la Chine comme étant le « parrain » du gouvernement birman²⁷. Ainsi, fin septembre dernier Zhang Zhijun, vice-ministre des affaires étrangères a déclaré que la Chine n'userait pas de sa relation privilégiée avec la Birmanie pour intervenir dans les affaires intérieures du pays²⁸.

* *
*

²³ "Burma's Bumper Energy Sale", William Boot, *Irrawaddy*, 1^{er} Septembre 2006

²⁴ "China in Burma: The Increasing Investment of Chinese Multinational Corporations in Burma's Hydropower, Oil & Gas, and Mining Sectors", Burma Project, *Earth Rights International*, Septembre 2007, < http://www.earthrights.org/files/Reports/BACK_GROUNDER%20China%20in%20Burma.pdf >

²⁵ "China Turns On the Charm", Bertil Lintner, *Irrawaddy*, 1^{er} Septembre 2007

²⁶ "Burma's Bumper Energy Sale", William Boot, *Irrawaddy*, 1^{er} Septembre 2006

²⁷ "Asean Lawmakers Urge China, India to Withdraw Support Burma", Sean Yoong, *Irrawaddy*, 21 Août 2007

²⁸ "Faced with Burma Protests, China Reaffirms Non-intervention", *Irrawaddy*, 25 Septembre 2007

III. Sources bibliographiques

Point de situation sur le développement économique de la Chine

- Hale, David et Lyric Hughes Hale, « Le formidable essor économique de la Chine », In *Problèmes économiques (Paris)*, n°2846, 3 mars 2004.
- Hu, Zuli and Mohsin S. Khan, "Why is China Growing So Fast ?" In *IMF Economic Issues*, Number 8, June 1997. < <http://www.imf.org> >
- Izraelewicz, Erik, « La Chine déstabilise le reste du monde », In *Revue des deux mondes*, n°9, septembre 2005.
- Lemoine, Françoise, « La Chine, futur géant dans l'économie mondiale », In *Etudes (Paris)*, n°6, t. 402, juin 2005.
- OCDE, *Synthèses : Etude économique de la Chine*. < http://www.oecd.org/publications/Pol_brief/index-fr.htm > Septembre 2005.

Problématiques énergétiques et environnementales en Chine.

- Noël, Pierre et Michal Meidan, « L'approvisionnement énergétique de la Chine : Marchés et Politiques », *Ifri*. <<http://www.ifri.org>> Juillet 2005.
- Downs, Erica, "The Brookings Foreign Policy Studies Energy Security Series: China", *The Brookings Institution*. <<http://www.brookings.edu>> December 2006.
- Niquet, Valérie, « Note de l'Ifri : Energy Challenges in Asia », *Ifri*. <<http://www.ifri.org>> Octobre 2007.
- Kahn, Joseph and Jim Yardley, "As China Roars, Pollution Reaches Deadly Extremes", *The New York Times*. <<http://www.nytimes.com>> August 26 2007.
- Yardley, Jim, "Beneath Booming Cities, China's Future Is Drying Up", *The New York Times*. <<http://www.nytimes.com>> September 28 2007.
- Kahn, Joseph, "In China, a Lake's Champion Imperils Himself", *The New York Times*. <<http://www.nytimes.com>> October 14 2007.
- Woo, Wing Thye, "What are the High-Probability Challenges to Continued High Growth in China ?", *The Brookings Institution*, May 8 2007.

La stratégie aérospatiale chinoise.

- Le Monde du 20 janvier 2007.
- Lieber, Keir A. and Daryl G. Press, « La montée de la prééminence nucléaire américaine » In *Foreign Affairs*, March/April 2006.
- Libération, 20 janvier 2007.
- Libération, 6 mars 2007.
- May, Greg, "China's Opposition to TMD is More About Politics Than Missiles", In *ForesightMagazine*. Tokyo: February, 2000.

La Chine à la conquête du continent noir.

- M. AICARDI de SAINT-PAUL, « La Chine et l'Afrique entre engagement et intérêt », *Géopolitique africaine*, n°14, 2004.
- C. DE LESTRANGE, C.-A. PAILLARD, P. ZELENKO, *Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes*, Editions Technip, 2005.
- C. JIANG, « Le pétrole, nouvelle dimension des relations sino-africaines », *Géopolitique africaine*, n°14, 2004.
- C. JIANG, « Pékin et Taïpeh : les enjeux africains », *Géopolitique africaine*, n°10, 2003.
- F. LAFARGUE, « La Chine et l'Afrique : un mariage de raison », *Diplomatie*, sept-oct 2005.
- M. JOANNIDIS, « Chine-Afrique : une coopération renouvelée », 29-10-2004, disponible en ligne <<http://www.rfi.fr/fichiers/MFI/EconomieDeveloppement/1356.asp>>
- S. LEON-DUFOUR, « L'économie chinoise avide des matières premières africaines », *Le Figaro*, 12-01-2006.
- J.-J. MEVEL, « La Chine tisse sa toile sur le continent noir », *Le Figaro*, 12-01-2006.
- J.C. SERVANT, « La Chine à l'assaut du marché africain », *Le Monde diplomatique*, mai 2005.
- J.-P. TUQUOI, « La Chine pousse ses pions en Afrique », *Le Monde*, 11-01-2006.
- Document officiel du gouvernement chinois, « Politique de la Chine à l'égard de l'Afrique », publié le 12-01-2006, voir le site de l'Ambassade de la République Populaire de Chine en France <<http://www.amb-chine.fr/fra/jrzg/t230697.htm>> Le texte est intégralement disponible en ligne <<http://fr.chinabroadcast.cn/142/2006/01/12/103@88622.htm>>